



PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

PROGRAMME D' ACTIONS
DU GOUVERNEMENT
2021-2026

4. Amélioration du bien-être social des populations

PROTECTION SOCIALE | SANTÉ | EAU | SPORT | CADRE DE VIE

Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026

Document 1 › **Synthèse**

Document 2 › **Renforcement de la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance**

JUSTICE | FONCTION PUBLIQUE | DÉCENTRALISATION | SÉCURITÉ | DÉFENSE | DIPLOMATIE | CADRE MACROÉCONOMIQUE

Document 3 › **Transformation structurelle de l'économie**






INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS | ÉLECTRICITÉ | NUMÉRIQUE | AGRICULTURE | TOURISME

ARTS ET CULTURE | ARTISANAT | MINES ET HYDROCARBURES | ÉDUCATION

Document 4 › **Amélioration du bien-être social des populations**

PROTECTION SOCIALE | SANTÉ | EAU | SPORT | CADRE DE VIE

SOMMAIRE

 Protection sociale	6	 Sport	82
Analyse situationnelle	8	Analyse situationnelle	84
Principale réforme	11	Principales réformes	86
Programmation des activités pour la période 2021-2026	12	Programmation des activités pour la période 2021-2026	87
Projets	14	Projets	88
 Santé	28	 Cadre de vie	104
Analyse situationnelle	30	Analyse situationnelle	106
Principales réformes	32	Principales réformes	110
Programmation des activités pour la période 2021-2026	33	Programmation des activités pour la période 2021-2026	111
Projets	34	Projets	112
 Eau	50		
Analyse situationnelle	52		
Principales réformes	54		
Programmation des activités pour la période 2021-2026	55		
Projets	56		





PROTEZIONE
SOCIALE



I- Analyse situationnelle

Pour apporter des solutions de croissance durable et de protection sociale aux populations du Bénin, le Gouvernement a enclenché la mise en œuvre de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), et des mesures spécifiques de protection des couches vulnérables et d'autonomisation économique des femmes ainsi que de promotion du genre.

Ces interventions ont produit les résultats significatifs ci-après.

DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE POUR LE RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN (ARCH)

- › 541 748 ménages pauvres (extrêmes et non extrêmes) identifiés dans les communautés et 1 082 013 personnes (83,5% de la cible) identifiées et enrôlées au RAVIP ;
- › 07 communes pilotes (Abomey-Calavi, Sô-Ava, Dassa-Zoumè, Glazoué, Djougou, Copargo et Ouaké) ont été pris en charge gratuitement dans le cadre de la phase pilote du ARCH ;
- › 271 000 cartes biométriques éditées au profit des pauvres extrêmes ;
- › 21 communes bénéficient de la généralisation de l'assurance maladie ;
- › 08 communes bénéficient de la phase pilote du volet formation ;
- › 416 organisations professionnelles d'artisans répertoriées dans le cadre de la cartographie des organisations professionnelles ;
- › 29 centres de métiers , 53 experts métiers ainsi que 108 formateurs répertoriés ;
- › 60 artisans formés en électricité photovoltaïque et 116 en menuiserie aluminium.

DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE COUCHES VULNÉRABLES ET DE L'AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES

- › 35 451 orphelins et enfants de haute vulnérabilité ont bénéficié d'un accompagnement scolaire, nutritionnel et de la formation professionnelle ;
- › 54 associations de personnes vivant avec le VIH ont bénéficié de kits nutritionnels, de renforcements de capacités sur la vie associative et la gestion micro entrepreneuriale ;
- › 29 communautés sinistrées ont bénéficié d'appuis divers en vivres et non-vivres suite aux cas d'incendies, d'inondations, de tornades, de noyades et d'intoxications alimentaires ;
- › 1 215 personnes handicapées démunies ont bénéficié d'appuis matériels et financiers pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, de formations professionnelles et de kits de première installation, ainsi que d'aides techniques ;
- › 104 personnes handicapées ont bénéficié de la prise en charge des frais d'intervention chirurgicale et/ou d'appareillage ;
- › 10 espaces de réadaptation à base communautaire créés et 2 centres de formation et de promotion des personnes handicapées réhabilités
- › Construction de blocs administratifs, de clôture et réhabilitation des centres de promotion sociale (Malanville, Avrankou, Misséréte, Sainte-Cécile etc...) ;
- › 472 groupements de femmes toutes catégories confondues soit 7 025 femmes ont bénéficié d'appuis en équipement de transformation de noix de karité, de riz, d'arachide, de manioc et de maïs sur toute l'étendue du territoire national ;
- › 8 791 victimes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'appuis sanitaire, financier et en activités génératrices de revenus.



DANS LE DOMAINE DU MICROCRÉDIT

- › Mise en place d'une plateforme pour digitaliser l'octroi et le remboursement de crédits (microcrédit ALAFIA) ;
- › Renouvellement et assainissement de la liste des systèmes financiers décentralisés partenaires du Fonds National de Microfinance ;
- › Décaissement des microcrédits de 30 000 à 50 000 francs FCFA à 66 469 bénéficiaires par le biais de leurs comptes mobiles money ;
- › Mise à disposition des systèmes financiers décentralisés des ressources adaptées pour le financement des cibles dans le commerce et les activités génératrices de revenu en milieu rural ;
- › 45 742 bénéficiaires dans les secteurs commerce et agriculture.

AU TITRE DES RÉFORMES D'ORDRE STRUCTUREL ET ORGANISATIONNEL

- › Le vote et la promulgation de la loi n°2017-06 du 13 avril 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin ;
- › La modernisation du Système Intégré de Données sur la Famille, la Femme et l'Enfant ;
- › La réorganisation de la protection de remplacement à travers les Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant ;
- › La ré-institutionnalisation de l'adoption nationale et internationale par la prise en compte de la subsidiarité ;
- › La création et l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) ;
- › La réorganisation du sous-secteur de la microfinance, la digitalisation et l'implémentation du micro crédit aux couches démunies par le canal des opérateurs de téléphonie mobile (notamment Moov et MTN).

Cependant, l'ampleur des réalisations reste peu perceptible, au vu de la taille des besoins et des chantiers sociaux. En ce sens, l'un des principaux défis a concerné le ciblage et l'identification des bénéficiaires. L'absence de données de référence et l'inadéquation des structures de gestion ont été autant de facteurs dont la prise en compte a freiné la dynamique de réponse aux besoins des populations.

De plus et en raison de la multitude des attentes exprimées par les populations, les études en vue du choix des stratégies d'intervention, de même que la nécessité de les arrimer avec les orientations stratégiques sous-sectorielles pour impacter le plus grand nombre ont été chronophages et énergivores.

A toutes ces contraintes, il est utile d'ajouter le défi de la mobilisation des ressources et financements, dans un contexte international et national marqué par la recrudescence des chantiers sociaux et le durcissement des conditions d'accès aux financements.

Aujourd'hui plus que jamais, alors que le pays commence à enregistrer les premiers résultats des réformes mises en œuvre depuis cinq (5) ans pour accélérer le développement socioéconomique, il est indispensable de renforcer les mesures de protection sociale, pour atténuer les vulnérabilités et réduire les inégalités sociales.

Le secteur doit également trouver une solution pour la prise en charge holistique et intégrée des personnes vulnérables et à besoins spécifiques, afin que la marche vers le progrès entamée par notre pays ne laisse aucune couche de la population en marge. Par ailleurs, il faudra poursuivre les actions de déploiement de l'ARCH et de modernisation du secteur de la microfinance.

Les actions prioritaires ont été définies en référence aux politiques nationales et aux stratégies sectorielles, et il est envisagé sur le quinquennat 2021-2026, une grande mobilisation des ressources afin d'amener au moins 50% des béninois classés dans la proportion des 38,5% (2019) de pauvres et d'extrêmes pauvres à émerger et à devenir économiquement et socialement parties prenantes du processus de développement national.



Pour y arriver, les actions suivantes ont été retenues :

Action 1

La poursuite et le renforcement de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

Action 2

Le développement et l'innovation des services sociaux

Action 3

La promotion de l'éducation financière et l'octroi aux bénéficiaires de montants de plus en plus élevés par les canaux digitaux en place

Action 4

La modernisation des espaces publics de protection sociale

De plus, la coordination des actions de protection sociale, l'harmonisation et la systématisation des standards opérationnels, l'accès aux services et la lutte contre les pesanteurs socioculturelles, sans oublier l'intensification de la modernisation et de la professionnalisation de l'in-

dustrie de la microfinance sont abordés comme des leviers transversaux pour l'atteinte des objectifs.

Les actions supra-citées se déclineront à travers plusieurs projets et réformes sur la période 2021-2026.



II- Principale réforme

La principale réforme planifiée au titre du PAG 2021-2026 pour le secteur de la protection sociale est :



Le repositionnement institutionnel de l'ANPS au centre de l'action sociale de proximité de l'Etat



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, le programme d'actions concerne 3 projets en cours (PAG 2016-2021) et 3 nouveaux projets pour un coût total de 339 milliards FCFA et dont un montant de 138 milliards FCFA (41%) est déjà mobilisé et disponible.

Ces ressources permettront de financer sur le quinquennat 2021-2026, des investissements à hauteur d'environ 240 milliards FCFA en matière

de protection sociale et 99 milliards FCFA pour la microfinance, grâce à l'appui continu des partenaires, notamment Banque Mondiale, UNICEF, UNFPA, Coopération Canadienne, Ambassade des Pays-Bas et à l'accompagnement significatif des parties prenantes du secteur.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	3	-	101	6	24	20	18	17	16
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	3	2	238	6	33	48	50	54	47
Total	6	2	339	12	57	68	68	71	63



IV- Projets

- ▶ Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)
- ▶ Promotion du Genre et de l'Autonomisation des Femmes
- ▶ Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre
- ▶ Appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables
- ▶ Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)
- ▶ Renforcement du microcrédit mobile

“

**Améliorer
les conditions
socio-économiques
des personnes
vulnérables**

”





Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Proposer un mécanisme de pension retraite aux agriculteurs, commerçants, transporteurs, artisans et artistes du secteur informel
- › Offrir aux acteurs du secteur informel des formations opérationnelles
- › Faciliter l'accès au crédit aux acteurs économiquement faibles du secteur informel
- › Améliorer l'accès aux services de santé pour tous

Résultats attendus

- › Accès au système de santé à moindre coût aux populations pauvres (4,3 millions de Béninois)
- › Disponibilité et accessibilité financière des médicaments génériques/essentiels garanties pour tous les assurés
- › Amélioration du niveau de compétence d'environ 1,8 millions de Béninois acteurs des secteurs informels par des formations professionnelles continues
- › Accès au crédit pour environ 1,8 million de Béninois acteurs des secteurs informels
- › Environ 2 millions de Béninois acteurs des secteurs informels ont souscrit à une pension de retraite

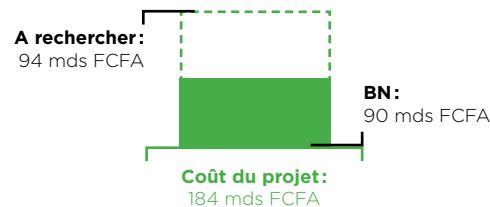
Zones d'intervention et/ou d'impact

77 communes du Bénin

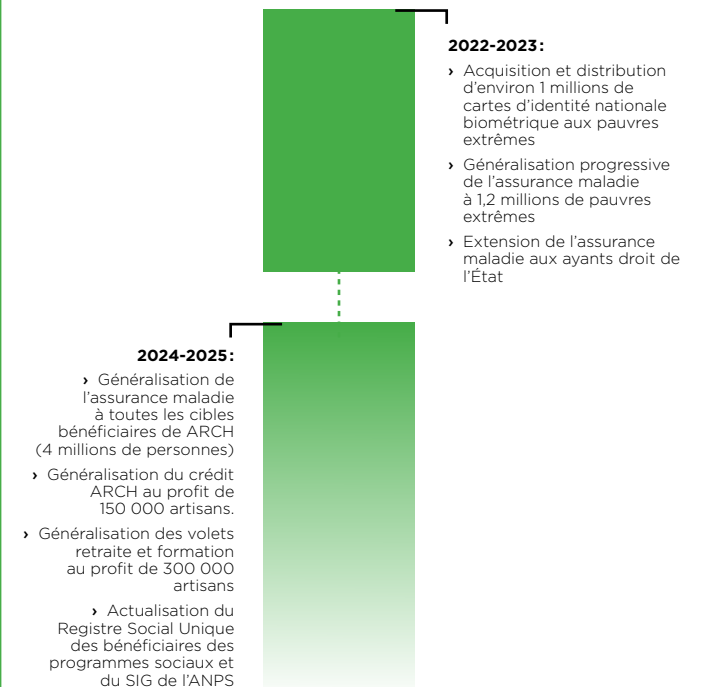
Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
- › Exécution : ANPS (FASN)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Volet assurance maladie

- › Identification du panier de soins de base et de la liste des médicaments
- › Formation des prestataires de soins et dispensateurs de médicaments
- › Lancement de la phase pilote de l'assurance maladie dans 7 communes pour 105 000 bénéficiaires
- › Identification des bénéficiaires dans quatorze (14) communes complémentaires en vue de l'extension de l'assurance maladie
- › Signature de convention de partenariat avec l'ANIP pour l'établissement des cartes au profit des nouvelles cibles identifiées, soit environ 1 million de bénéficiaires
- › Lancement de la phase de généralisation de l'assurance maladie

Volet formation

- › Préparation de la note conceptuelle de la phase pilote
- › Mise en place d'un comité interministériel sur le volet ARCH-Formation

Volet crédit

- › Expérimentation par le FNM de la phase pilote du crédit digital aux commerçants
- › Préparation de l'extension à d'autres catégories de bénéficiaires

Volet retraite

Finalisation du document d'opérationnalisation

Perspectives 2021-2026

- › Généralisation progressive du volet assurance maladie
- › Lancement de la phase pilote du volet formation
- › Lancement de la phase de généralisation du volet formation
- › Généralisation du volet crédit (offre de produits spécifiques aux différentes cibles de ARCH)
- › Lancement de la phase pilote du volet retraite
- › Lancement de la phase de généralisation du volet retraite





Promotion du genre et de l'autonomisation des femmes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer les appuis de l'État aux victimes de violence basée sur le genre (VBG)

Résultat attendu

Les capacités des structures de prise en charge des victimes de VBG sont renforcées

Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

Cadre institutionnel

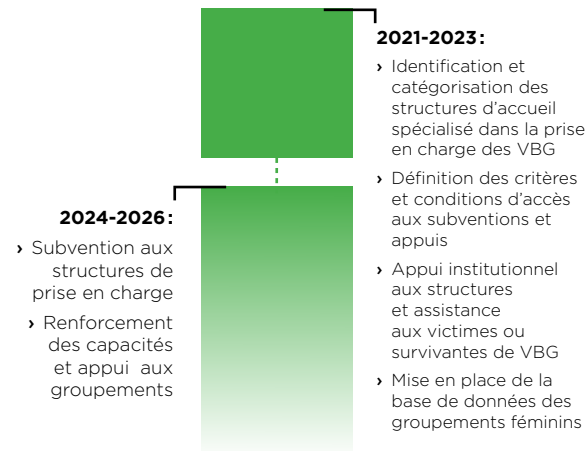
- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : Direction Générale des Affaires Sociales

Coût/financement

A rechercher:
1 md FCFA

Coût du projet:
1 md FCFA

Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Renforcement des capacités des CPS, CIPEC et SE et leurs capacités d'accueil élargies
- › Création des centres d'accueil et de transit au profit des victimes et survivantes de violence basée sur le genre (VBG)
- › Prise en charge de qualité des victimes et survivantes de VBG
- › Renforcement des capacités des membres des Groupements sur la gestion, la transformation des produits, le stockage et la recherche de financements
- › Poursuite des appuis ciblés en relation avec les activités génératrices des Groupements
- › Mise en place d'une base de données sur les Groupements





Modernisation des espaces publics de protection sociale et de promotion du genre

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Construire ou réhabiliter les infrastructures de protection sociale et du genre
- › Doter les infrastructures de protection sociale et du genre de matériels et d'équipements nécessaires à leur fonctionnement

Résultats attendus

- › Le MASM dispose de structures aux normes et pouvant accueillir du public
- › Les structures du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance disposent de matériels et d'équipements nécessaires pour leur fonctionnement

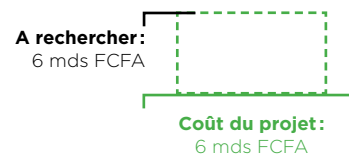
Zones d'intervention et/ou d'impact

77 Communes du Bénin

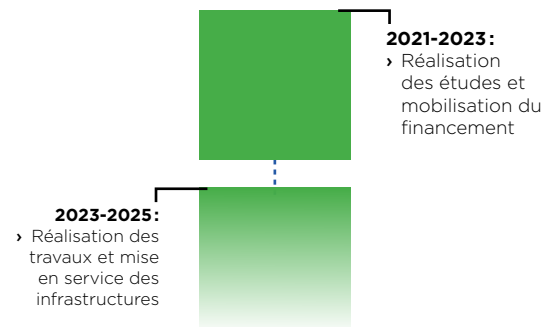
Cadre institutionnel

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principale activité

Poursuite de l'exécution du programme de mise à niveau des infrastructures d'action sociale (Bloc administratif, Centre de promotion sociale etc.)

Perspectives 2021-2026

- › Construction de 22 blocs administratifs et construction de clôture de 41 CPS (10 blocs déjà lancés en 2021)
- › Construction et équipement de 25 nouveaux CPS
- › Construction de 6 CAPE et 4 CIEPA dans six (06) départements
- › Construction de paillotes dans 39 centres de promotion sociale
- › Construction de résidence du C/CPS dans 56 CPS
- › Réfections diverses (blocs administratifs, paillotes, clôtures et autres)





Appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes vulnérables (enfants, personnes handicapées, personnes de 3^{ème} âge, sinistrés, etc.)

Résultats attendus

- › 100 Centres d'Accueil et de Protection de l'enfant aux normes subventionnées et suivies
- › 200 familles hôtes et/ou d'accueil identifiées, renforcées et appuyées
- › 5 000 enfants en situation difficile recensés, accueillis, accompagnés et reinsérés
- › 80% des établissements scolaires et de formation professionnelle ont intégré les classes socio-éducatives
- › 73 nouveaux districts de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) créés
- › 10 000 personnes victimes de sinistres communautaires prises en compte
- › 250 000 ménages pauvres extrêmes appuyés par les filets sociaux

Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : DGAS

Coût/financement

A rechercher:
5 mds FCFA

Coût du projet:
5 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

- 2023-2026:**
- › Subventions aux structures de prise en charge des personnes handicapées de 3^{ème} âge
 - › Extension des districts de la réadaptation à base communautaire

2022-2023:

- › Finalisation du processus des réformes de la réadaptation à base communautaire
- › Élaboration et validation des procédures opérationnelles standards en matière de prise en charge des personnes handicapées et de 3^{ème} âge
- › Définition des critères et conditions d'accès aux subventions

Description des interventions prévues

Composante A : Enfants adolescents et familles

- › Appui institutionnel et financier aux centres d'accueil et de protection de l'enfant reconnus par l'Etat
- › Mise en oeuvre de l'approche familles hôtes/ familles d'accueil (Prise des decrets d'application du code de l'emploi)
- › Mise en oeuvre des classes socio-éducatives

Composante B : Personnes handicapées et de 3^{ème} âge

- › Création des nouveaux districts RBC et renforcement des capacités des acteurs
- › Organisation des consultations et interventions chirurgicales au profit d'enfants handicapés
- › Renforcement des capacités de prise en charge des personnes de 3^{ème} âge dans les structures spécialisées
- › Offre de service et prestation de qualité aux cibles spécifiques (albinos, malades mentaux, etc.)

Composante C : Situations d'urgence communautaire

- › Appui psycho-social et matériel aux victimes de sinistres
- › Appui aux parents de naissance multiple
- › Campagne d'information dans les zones frontalières sur l'extrémisme





Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Soutenir l'accès universel aux informations et services de santé sexuelle et reproductive
- › Assurer la couverture nationale des services en renforçant les capacités nationales pour mettre à disposition des produits et des personnels qualifiés
- › Assurer un engagement politique et les capacités d'élaboration des politiques et investissements liés au dividende démographique sur la base d'une culture de démonstration et partage des résultats

Résultats attendus

- › Les meilleures pratiques liées à l'autonomisation des femmes, l'éducation des filles, le renforcement des capacités en santé de la reproduction sont exploitées et mises en oeuvre
- › Le maintien des filles à l'école grâce au renforcement de leurs compétences en santé reproductive est assuré
- › La disponibilité des produits SRMNIN de qualité et des ressources humaines qualifiées en santé est accrue
- › Le système de collecte et de gestion informatisée des données (SIG) est fonctionnel
- › L'engagement politique et les capacités d'élaboration des politiques liées au dividende démographique sont accrus
- › L'observatoire sur le dividende démographique est mis en place et est opérationnel

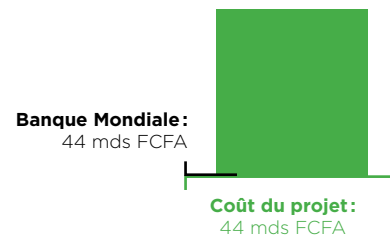
Zones d'intervention et/ou d'impact

77 Communes du Bénin

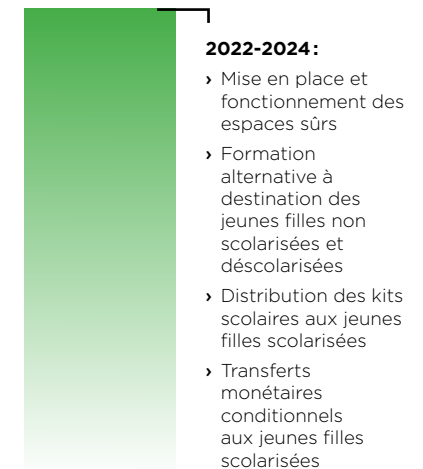
Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : UGP-SWEDD

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Composante 1

- › Lancement de l'étude de base sur les bénéficiaires cibles du projet
- › Distribution de 23 000 kits scolaires aux filles pauvres sur toute l'étendue du territoire
- › Relecture des textes de lois protégeant les filles et les femmes au Bénin
- › Finalisation et mise en forme des textes de lois en vue de leur légifération
- › Cartographie et ciblage des leaders religieux au Bénin

Composante 2

- › Lancement du processus de recrutement de 77 logisticiens au profit de la SoBAPS
- › Acquisition de deux (02) bus de 70 places au profit de l'INMeS et l'IFSIO

Perspectives 2021-2026

Composante 1

- › Campagne médiatique nationale et régionale de communication pour un changement social et de comportement (CCSC)
- › Développement de la cartographie des acteurs pour un CCSC dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des filles
- › Enquête quantitative et qualitative sur les connaissances des femmes, des filles, des hommes et des garçons recrutés dans les ES et CDM/CDFM avec l'appui des services déconcentrés des Ministères
- › Renforcement des compétences de vie des adolescentes et des jeunes filles non scolarisées/déscolarisées en matière de santé sexuelle et reproductive

- › Contribution à l'autonomisation économique des filles non scolarisées, déscolarisées et des filles sans emploi
- › Amélioration du taux de rétention des filles à l'école en vue de la réduction des mariages précoces

Composante 2

- › Renforcement du système d'assurance qualité de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique
- › Renforcement de la disponibilité des médicaments sur l'ensemble du territoire
- › Sensibilisation sur les exigences réglementaires relatives aux médicaments y compris les produits SRMNIN
- › Renforcement des capacités du personnel de la ABRP aux différentes fonctions réglementaires
- › Appui à l'ANCQ pour la pré-qualification OMS (GPCL) pour renforcer le processus d'enregistrement des produits de santé par l'ABRP et la disponibilité des produits de santé de qualité au dernier km
- › Renforcement des capacités du personnel de l'ANCQ sur les bonnes pratiques de contrôle au laboratoire (GPCL) pour la sécurité des produits de la santé de reproduction
- › Élaboration d'un plan national de gestion des risques pharmaceutiques
- › Augmentation de l'effectif des sages-femmes en mettant un accent particulier sur la sélection des filles en provenance de zones défavorisées
- › Mise aux normes des écoles de formation





Renforcement du microcrédit mobile

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Intensifier l'offre de Microfinance par le canal digital afin de faciliter l'accès aux services financiers à une plus grande proportion de la population à faible revenu et les femmes en particulier avec l'octroi des crédits de 30 000 à 100 000 FCFA
- › Faciliter l'accès des jeunes et des femmes entrepreneurs au financement

Résultats attendus

- › Une plus grande proportion de la population à faible revenu et les femmes ont accès au Microcrédit Alafia en particulier avec l'octroi des crédits de 30 000 à 100 000 FCFA
- › Les jeunes et les femmes entrepreneurs ont un accès plus aisé au financement

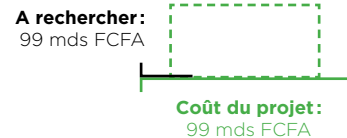
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

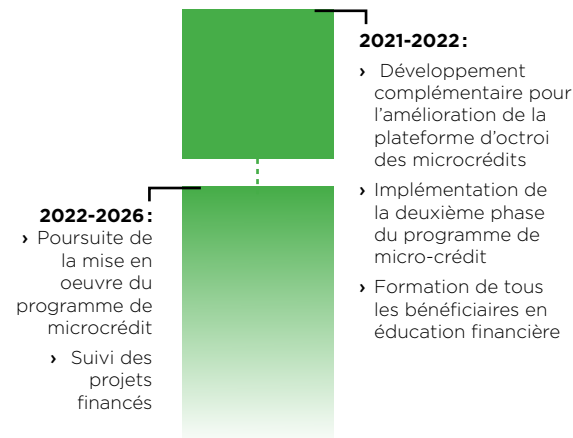
Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : Fonds National de Microfinance (FNM)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

Composante A : Éducation financière

- › Élaboration du guide d'éducation financière du MASM
- › Réalisation de l'étude sur les pratiques des droits et devoirs des consommateurs des services financiers
- › Conception des modules d'éducation financière
- › Formation de la population sur leurs droits et devoirs dans l'utilisation des services financiers par les CPS
- › Renforcement des capacités des consommateurs actuels et potentiels de services financiers
- › Assistance aux consommateurs des Services Financiers Décentralisés

Composante B : Consolidation de microcrédit ALAFIA

- › Développement de l'interface de décaissement des crédits de 30 000 FCFA à 100 000 FCFA
- › Décaissement de 70 milliards de crédit pour toucher près d'un million de bénéficiaires dont 95% de femmes sur les cinq ans
- › Formation de tous les bénéficiaires en éducation financière dans l'utilisation des services financiers digitaux

Composante C : Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux crédits

- › Étude de faisabilité
- › Mise en place d'un fonds de facilitation de 10 milliards
- › Mise en place d'une ligne de refinancement de 20 milliards
- › Suivi des projets financés pour le développement de leur activité



Vendeuse au marché recevant son microcrédit mobile Alafia





SANTÉ



I- Analyse situationnelle

En matière de santé, le Bénin s'est donné pour vision à l'horizon 2030, de se doter d'un système de santé régulé, performant et résilient basé sur la disponibilité permanente de soins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

C'était autour de cette vision que s'est articulée la composante « santé » du PAG 2016-2021; l'objectif était de créer un environnement propice à la mise en place de projets ambitieux en matière de renforcement des infrastructures, des équipements et des ressources humaines. Sa mise en œuvre a notamment permis, d'améliorer la régulation du secteur et d'asseoir une gouvernance sectorielle solide. Cela a été possible grâce à :

- › Le vote et la promulgation de la loi 2018-34 portant exercice du droit de grève en République du Bénin, dont les dispositions créent un cadre d'amélioration de la disponibilité et de la continuité des services dans les formations sanitaires publiques ;
- › Le vote et la promulgation de la loi portant protection de la santé des personnes en République du Bénin (février 2021) ;
- › Le vote et la promulgation de la loi portant organisation des activités pharmaceutiques en République du Bénin (février 2021) ;
- › L'avant-projet de loi portant organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales au Bénin, destiné à bâtir un cadre légal pour une pratique médicale centrée sur le patient.

De même, plusieurs réformes d'ordre organisationnel ont été menées :

- › La création de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé (ARS), du Conseil National des Soins de Santé Primaires (CNSSP) et du Conseil National de la Médecine Hospitalière (CNMH) ;
- › La création de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires, de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique, de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau et de l'Agence des Infrastructures sanitaires de l'Équipement et de la Maintenance (AISEM) ;
- › La mutation de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels (CAME) en la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) et le rétablissement de l'Ordre National des Pharmaciens.



En plus des réformes structurelles et organisationnelles, plusieurs autres actions ont été entreprises sur toute l'étendue du territoire. C'est le cas pour :

- › Le Programme de renforcement et de modernisation des équipements des hôpitaux et centres de santé ;
- › L'acquisition et l'installation des équipements de radio diagnostic et d'échographie dans 17 formations sanitaires répartis sur toute l'étendue du territoire, des équipements de bloc opératoire dans 24 formations sanitaires, l'acquisition de 2 autoclaves de grande capacité au profit du CNHU-HKM et l'acquisition des équipements pour le CHU MEL et l'hôpital de zone d'Allada ;
- › L'acquisition et le déploiement de quarante (40) ambulances ;
- › La construction et l'équipement de l'unité de scanographie du CHD Ouémé et l'équipement de trois (3) antennes départementales (Ouémé, Zou et Borgou) de l'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS) et d'une unité de dialyse à Porto-Novo ;
- › L'attribution de bourse de formation de spécialisation à 120 agents médicaux et paramédicaux ;
- › Le recrutement de 2 938 nouveaux agents répartis sur tout le territoire national.

Malgré les nombreuses avancées déjà enregistrées, la situation sur le plan sanitaire demeure préoccupante, caractérisée par : des taux élevés de mortalité, des besoins faiblement satisfaits en matière de soins obstétricaux et néonatales d'urgence-SONU (26%), un ratio de mortalité infanto juvénile au niveau national toujours élevé. Cette situation est notamment imputable à :

- › Un manque d'infrastructures sanitaires et à l'inadéquation de certaines des infrastructures existantes ;
- › L'insuffisance de plateaux techniques qui répondent aux normes ;
- › Une mauvaise répartition et une mauvaise gestion des ressources humaines ;
- › L'absence d'un mécanisme de maintenance préventive et curative des appareils médico-techniques ;
- › L'insuffisance de leadership et de gouvernance dans le secteur de la santé ;
- › L'inaccessibilité financière de certains types de soins aux populations, surtout celles les plus vulnérables.

C'est pour corriger cette situation et consolider les acquis déjà engrangés dans le cadre du PAG 2016-2021, que la planification du PAG 2021-2026 prend en compte plusieurs actions prioritaires dont la mise en oeuvre permettra de combler le fossé qui coupait le plus grand nombre de populations de soins de santé de qualité, abordables et équitables.



II- Principales réformes

Le programme d'actions repose sur un ensemble de nouvelles réformes qui vont cibler :


01

La promotion de l'assurance
qualité des soins de santé
et des services y compris la
maintenance biomédicale


02

L'amélioration de la
gouvernance des formations
sanitaires publiques


03

La promotion d'un
environnement favorable au
développement de l'industrie
pharmaceutique


04

Le renforcement du cadre
législatif et réglementaire de
l'exercice en clientèle privée et la
promotion d'un environnement
favorable à l'investissement et
au Partenariat Public Privé

L'ensemble de ces réformes permettra de passer progressivement d'un système cloisonné, à un système davantage tourné vers le

patient, qui favorise le développement des Ressources Humaines et la coordination des acteurs et des sous-secteurs et la qualité des soins.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	8	-	166	20	44	41	27	20	13
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	2	44	275	34	74	68	45	34	21
Total	10	44	441	54	118	109	72	54	34

IV- Projets

- ▶ Construction et équipement du centre hospitalier universitaire de référence à Abomey-Calavi
- ▶ Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU
- ▶ Construction et équipement d'un CHU général, d'un CHU Mère-Enfants et d'un funérarium à Togbin
- ▶ Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada
- ▶ Construction et équipement du laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau
- ▶ Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé
- ▶ Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires (y compris un centre des opérations d'urgence de santé publique)
- ▶ Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires
- ▶ Promotion et développement de e-santé
- ▶ Mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé (e-pharmacie)

“

**Offrir aux
populations des
services de santé
de qualité en vue
d'assurer un bien-
être général**

”





Construction et équipement du centre hospitalier universitaire de référence à Abomey-Calavi

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer les capacités et les offres de soins aux populations béninoises
- › Réduire le coût des évacuations sanitaires en proposant au Bénin, des soins et prestations aux normes internationales
- › Construire un centre hospitalier universitaire de référence internationale

Résultat attendu

Le CHU de référence d'Abomey-Calavi est construit et équipé

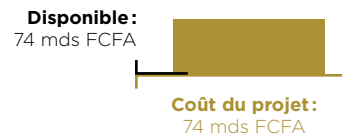
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

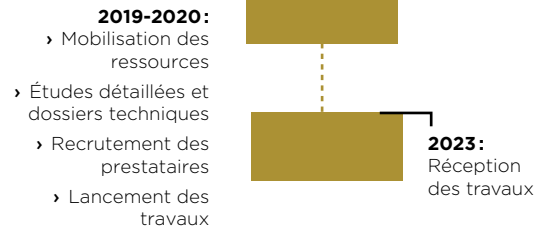
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)
- › Entreprise : BBI
- › MOE : MBR
- › AMO : APHP International
- › BCT : QUALICONSULT

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Financement bouclé
- › Études techniques détaillées réalisées

Perspectives 2021-2026

- › Développement des activités médicales et chirurgicales spécialisées à travers neuf (9) pôles :
 - › Urgences, réanimation médicale et chirurgicale
 - › Oncologie : oncologie médicale, unité de soins palliatifs, chirurgie gynécologique, oncologie
 - › Cardio métabolisme : cardiologie conventionnelle, cardiologie interventionnelle, unité de soins intensifs en cardiologie, endocrinologie métabolisme
 - › Digestif médico-chirurgical : hépato gastroentérologie, chirurgie hépatobiliaire et digestive
 - › Locomoteur et neurochirurgical : traumatologie orthopédie, neurochirurgie
 - › Cardiovasculaire et thoracique : chirurgie vasculaire, chirurgie thoracique
 - › Néphro-urologique : service néphrologie, service urologique
 - › Tête et cou : maxillo-faciale, odontologie, ophtalmologie, ORL
 - › Médecine nucléaire et de radiothérapie



Construction en cours du CHUR à Abomey-Calavi



Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer la prise en charge d'urgence des patients, par le développement d'une médecine ambulatoire intégrée, adossée à un centre opérationnel proactif
- › Concevoir et déployer un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU en vue d'une meilleure orientation des références
- › Mettre en place des centres opérationnels pour le pilotage du dispositif

Résultats attendus

- › Le secours et la prise en charge des populations en situation d'urgence sont facilités
- › L'écoute et la prise en charge des personnes en situation d'urgence sont mieux coordonnées

Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

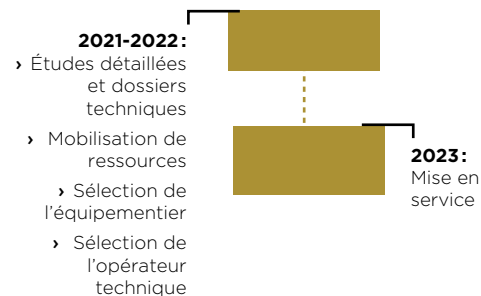
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé
- › Entreprises/Opérateurs : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des Interventions prévues

- › Acquisition de deux cents (200) ambulances
- › Mise en place d'un centre opérateur pour assurer une meilleure orientation des références





Construction et équipement d'un CHU général, d'un CHU Mère-Enfant et d'un funérarium à Togbin

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer l'offre de soins aux populations des départements du Littoral et de l'Atlantique et contribuer à l'amélioration des indicateurs sanitaires
- › Construire et équiper un CHU mère-enfant
- › Construire et équiper un funérarium de 300 places
- › Construire et équiper un CHU Général

Résultats attendus

- › Les études techniques sont effectuées
- › Les travaux sont exécutés et bénéficient d'une bonne supervision
- › Les équipements sont fournis, installés et en bon état de fonctionnement
- › Les installations sont réceptionnées et fonctionnelles

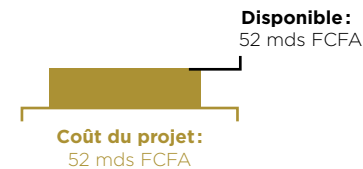
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Zone d'Intervention : Togbin
- › Zone d'impact : Départements de l'Atlantique et du Littoral

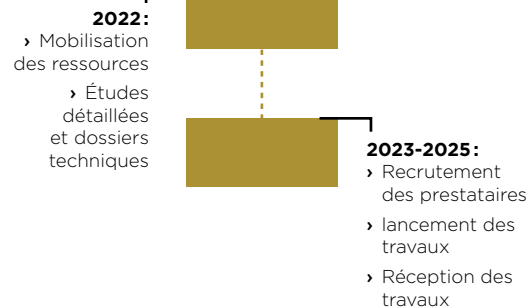
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des Interventions prévues

- › Lancement des études
- › Réalisation des travaux
- › Fourniture, installation des équipements et formation des utilisateurs et techniciens de maintenance
- › Mise en service



Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer l'accès et l'offre de soins en matière de santé mentale au Bénin
- › Offrir un environnement plus fonctionnel pour répondre aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques

Résultats attendus

- › Un environnement fonctionnel et aux normes, répondant aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques est créé
- › La carte sanitaire du Bénin est densifiée
- › Les capacités techniques, matérielles et humaines du centre sont modernisées et renforcées
- › L'offre de soins de santé mentale de qualité répondant aux besoins des populations est assurée
- › La satisfaction des populations en matière de soins de santé mental est effective

Zones d'interventions et/ou d'impact

- › Zone d'intervention : Allada
- › Zone d'impact : Départements de l'Atlantique et du Littoral

Cadre institutionnel

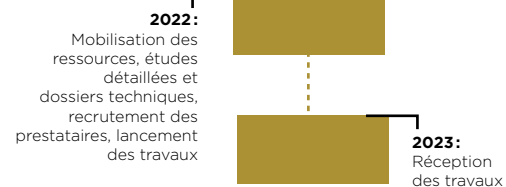
- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement

Disponible:
2 mds FCFA

Coût du projet:
2 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre



Description des Interventions prévues

- › Lancement des études
- › Réalisation des travaux
- › Contrôle et supervision des travaux
- › Fourniture, installation des équipements et formation des utilisateurs et techniciens de maintenance
- › Mise en service



Construction et équipement du laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer l'accès aux produits de santé de qualité et des eaux répondant aux normes en la matière
- › Construire et équiper le Laboratoire National de Contrôle de Qualité de l'Eau et des Produits de Santé (LNCQEPS)
- › Contrôler la qualité des produits de santé et de l'eau

Résultats attendus

- › Le LNCQEPS est construit, équipé et fonctionnel
- › Le contrôle de la qualité des produits de santé et de l'eau est effectué
- › Les produits de santé de qualité et les eaux répondant aux normes sont disponibles

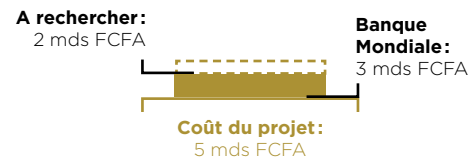
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Zone d'Intervention : Abomey Calavi
- › Zone d'impact : Toute l'étendue du territoire

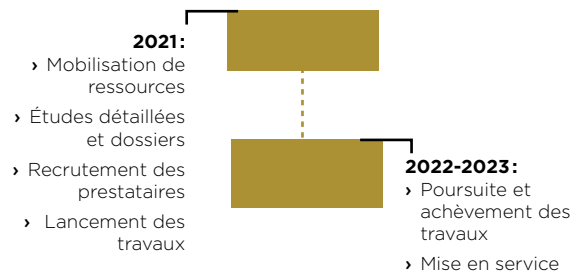
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)
- › MOE : BANCA ENGINEERING
- › Entreprises : ABTP
- › AMO : CHMP

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Financement bouclé
- › Études techniques détaillées réalisées
- › Exécution des travaux en cours (installation du chantier)

Perspectives 2021-2026

- › Construction du laboratoire (bâtiment)
- › Achat et installation des paillasse, des mobiliers et des équipements
- › Qualification des équipements installés et formation
- › Mise en route du laboratoire
- › Lancement des activités et mise à jour de la documentation QHSE
- › Accréditation ISO 17025 et / ou Préqualification OMS





Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Renforcer l'offre des ressources humaines en service de santé
- › Renforcer les capacités de production des institutions de formation des professionnels de la santé au Bénin
- › Améliorer la formation continue et la motivation des professionnels de santé dans les formations sanitaires

Résultats attendus

- › La mise en oeuvre de la stratégie de fidélisation des ressources humaines en santé
- › Le recrutement de 3 000 professionnels de santé et 12 430 relais communautaire et agents de santé communautaires recrutés
- › La spécialisation des médicaux et paramédicaux :
 - › 100 internes en médecine des hôpitaux universitaires
 - › 285 médecins spécialistes
 - › 296 paramédicaux spécialistes
- › La formation de ressources humaines dans diverses spécialités :
 - › 120 médecins délégués de compétences chirurgicales
 - › 202 échographistes
 - › 400 ambulanciers
 - › 18 enseignants de l'INMeS et de l'IFSIO

- › L'INMeS et IFSIO sont dotés en nouveaux matériels pédagogiques
- › Construction et équipement de six (06) centres de simulations et de perfectionnement

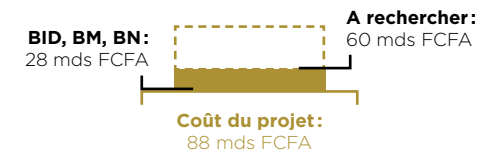
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire National

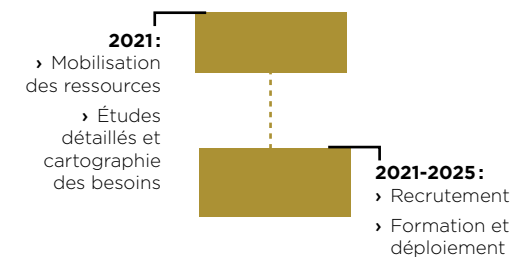
Cadre institutionnel

- › Ministère du Travail et de la Fonction Publique
- › Ministère de la Santé

Coût/financement



Calendrier de mise en oeuvre





Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires (y compris un centre des opérations d'urgence de santé publique)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Disposer des infrastructures sanitaires conformes aux normes
- › Améliorer les capacités d'offres de soins aux populations
- › Améliorer les conditions de travail des professionnels de santé
- › Doter le système sanitaire de dispositifs de riposte efficace contre les épidémies et urgences sanitaires

Résultats attendus

- › La réhabilitation et l'équipement de cinq (5) Centres Hospitaliers Départementaux (CHD) : Ouémé, Atacora, Donga, Zou et Mono
- › La construction et l'équipement de trois (03) Hôpitaux de zone de 120 lits : Avrankou-Adjarra-Akpro-Missérété, Adjohoun-Bonou-Dangbo et Zogbodomey-Bohicon-Zakpota
- › La modernisation des infrastructures et l'équipement du CNHU (construction et équipement de la clinique polyvalente, pharmacie et laboratoire, bureau des entrées et de gestion des urgences, modernisation SIH) et le CHUMEL
- › La construction et l'équipement de quatre (04) Hôpitaux de 65 lits : Savalou, Kétou, Pobè et Ouidah
- › La réhabilitation des formations sanitaires du niveau périphérique y compris soixante-quatre (64) formations sanitaires médicalisées

- › Construire et équiper 1 COUSP, 4 CTE (Parakou, Lokossa, Abomey et Porto-Novo) et de 2 laboratoires P3 (Ouidah et Parakou)
- › Les indicateurs sanitaires sont améliorés

Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

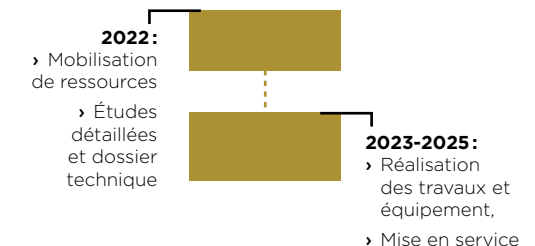
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre





Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer le plateau technique des formations sanitaires

Résultats attendus

- › Le système d'imagerie médicale (scanner) dans les centres de santé est amélioré
- › Des équipements de dialyse sont disponibles
- › Un service d'ophtalmologie de pointe est développé au CNHU-HKM
- › Toutes les formations sanitaires disposent d'un plateau technique d'explorations diagnostiques

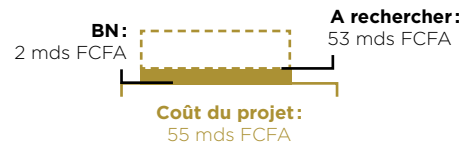
Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

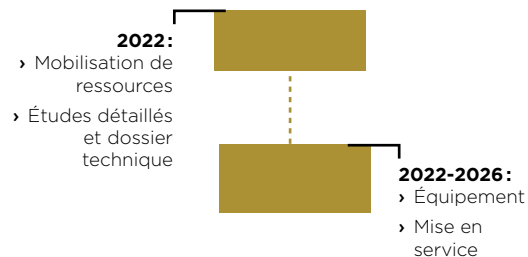
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › AMO : AP-HP International

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Acquisition des équipements d'imagerie médicale : 4 scanners de 64 barrettes (CHD Zou, CHUD-Ouémé, CHUD Borgou, CNHU-HKM), 500 échographes, appareils de radiographie
- › Acquisition des équipements de diagnostic de laboratoires au profit des formations sanitaires
- › Acquisition une centrale de production d'oxygène au profit du CNHU-HKM
- › Acquisition des équipements ORL et d'ophtalmologie de pointe au profit des formations sanitaires
- › Acquisition des autoclaves au profit des formations sanitaires
- › Acquisition des équipements de dialyse pour CHUD Borgou, CHD-Abomey, CNHU-HKM, CHUD-Ouémé
- › Acquisition des mobiliers médicaux et d'instrumentation médicale et chirurgicale au profit des formations sanitaires

Perspectives 2021-2026

- › Dotation de toutes les formations hospitalières d'équipements d'imagerie médicale de base (appareil de radiologie, échographes...)
- › Des blocs opératoires aux standards internationaux
- › Des services des urgences sont agrandis et équipés



Promotion et développement de e-santé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Établir la plateforme du système de cyber santé grâce à la connectivité à l'Internet haut débit
- › Déployer une offre de services en ligne pertinents (e-services de santé y compris la télémédecine)

Résultats attendus

- › Un système informatique multimodal qui intègre en plus d'un logiciel, les solutions de stockage et les terminaux numériques est implémenté
- › Les personnels utilisateurs sont formés
- › Les populations et les usagers ont accès à des prestations supplémentaires de e-service de santé y compris la télémédecine
- › Les infrastructures de communication entre les services de santé sont disponibles

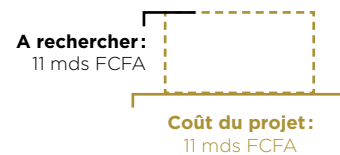
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

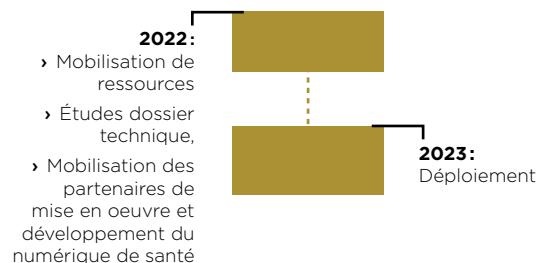
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé
- › Exécution : ASSI/ADN

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation d'études socioéconomiques et techniques
- › Mise en place du réseau numérique de santé
- › Entretien et maintenance du réseau numérique e-santé et les terminaux
- › Établissement de partenariats stratégiques et mobilisation des ressources
- › Formation des utilisateurs et rodages
- › Communication & sensibilisation pour le développement
- › Mise en œuvre d'une carte de services supplémentaires de e-service santé y compris la télémédecine



Mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé (e-pharmacie)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Mettre en place une solution complète de traçabilité des produits pharmaceutiques
- › Effectuer la synthèse et la mise à jour des bases de données de gestion des produits pharmaceutiques existantes

Résultats attendus

- › La synthèse et la mise à jour des bases de données de gestion des produits pharmaceutiques est disponible et validée
- › Le système de gestion et de traçabilité des produits est disponible
- › Le matériel et les équipements sont acquis et installés sur les sites identifiés
- › Les utilisateurs du système de traçabilité sont formés

Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

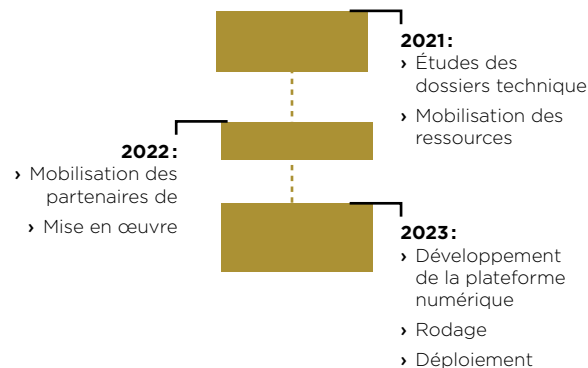
Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé
- › Exécution : ASSI/ADN

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Conception du logiciel e-Pharmacie
- › Acquisition de matériel
- › Implémentation du système de traçabilité
- › Conduite du changement



PHARMACIE

PHARMACIE

Beauté

Bébé profite pleinement des bienfaits de la nature !

KLORANE

MAI
L'ARTISTE
BY BENIN

PHARMACIE



Bornes-fontaines du SAEP-mV de Kissamey (Aplahoué)





I- Analyse situationnelle

En vue du respect du droit à l'eau potable reconnu à tous les citoyens, le Gouvernement a prévu dès 2016, d'assurer l'accès universel à l'eau potable à toute la population béninoise. Cette ambition, qui cadre parfaitement avec l'ODD n°6 des Nations Unies consacré à l'accès à tous à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion durable des ressources en eau, s'est concrétisée au cours du mandat 2016-2021 par la mise en œuvre de réformes créant les conditions optimales pour l'accès à l'eau potable. Ainsi, il y a eu la réalisation d'investissements conséquents à travers les projets de développement des capacités de production et de distribution de l'eau potable en milieu urbain et rural d'une part et de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau d'autre part.

L'état de mise en œuvre du PAG 2016-2021 indique que des progrès significatifs ont été accomplis au 31 décembre 2020 et portent essentiellement sur :

- › La réforme de l'approche de développement et de gestion des infrastructures d'eau potable en milieu rural, par la restructuration de la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau), l'opérationnalisation en cours de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANBH) et la création de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) avec pour mission de développer et d'organiser la gestion du patrimoine hydraulique de l'État en milieu rural en vue d'assurer l'accès universel à l'eau potable au Bénin ;
- › La mise en place d'une convention cadre État-Communes, d'un plan directeur d'Alimentation en Eau Potable (AEP) en milieu rural sur la période 2016-2030, de nouvelles normes et directives nationales de conception et de réalisation des systèmes d'AEP en milieu rural, de guides pour la gestion sociale et environnementale des travaux de réalisation, d'exploitation et de maintenance des SAEP, d'une plate-forme nationale digitalisée pour le suivi, la gestion et

l'exploitation des systèmes d'AEP en milieu rural, et d'un nouveau modèle de gestion professionnalisée du service d'eau potable à coût réduit en milieu rural ;

- › L'évaluation de la ressource en eau souterraine pour 614 (SAEP multi villages) avec des sondages de reconnaissance facilitant l'identification des champs de captage en milieu rural ; et un programme de construction de 161 SAEP multivillages en cours ;
- › L'accroissement de la population urbaine desservie d'environ 1 111 412 habitants (nouvellement desservis), faisant passer le taux de desserte en milieu urbain de 53,85% en 2016 à 63,3% en 2020 avec une projection de 75% à fin 2021 ;
- › Le renforcement, la modernisation et la numérisation des systèmes d'alimentation en eau potable de 18 villes (systèmes de dernière génération, pilotés grâce à des outils de télégestion) ;
- › L'accroissement de la capacité de stockage d'eau additionnelle de 2 500 m³ et de la capacité cumulée de production d'eau potable de 5 674 m³/heure passant de 12 095 m³/heure à 17 769 m³/heure, ainsi que l'augmentation du linéaire du réseau d'eau potable de 948 km en passant de 6 033 km à 6 981 km en milieu urbain ;
- › La mise en place de partenariats stratégiques autour de la connaissance et de la gestion des ressources en eau (évaluation de la ressource en eau, protection des zones de captage et de recharge des nappes, suivi de la variabilité spatio-temporelle des ressources en eau, arbitrage et autorisation des prélèvements) ;
- › La construction de 4 barrages à buts multiples, l'aménagement de 186 ha de terres irriguées, et la réhabilitation de 100 hectares de rônieraie.



Cependant, la contrainte majeure identifiée au cours de la mise en œuvre du PAG 2016-2021 est relative à la mobilisation insuffisante du financement pour la mise en œuvre des projets, notamment pour l'accès universel à l'eau potable. En effet, sur les 25 sous-projets identifiés dans le secteur de l'AEP en milieu urbain, 7 dont le coût est estimé à 284,2 milliards FCFA n'ont pas été mis en exécution en raison du manque de financement. Aussi, la disponibilité insuffisante des études techniques pour certaines villes, n'a pas permis d'accélérer la mobilisation des financements. De même, en milieu rural, les ressources financières mobilisées n'ont pas permis de couvrir toutes les unités administratives des communes.

Par ailleurs, la mise en place ou le renforcement des systèmes d'AEP des villes ayant connu des investissements a engendré un besoin d'extension et de densification des réseaux de distribution afin de couvrir les populations installées dans les périphéries des centres urbains.

Au total, grâce aux efforts mis en œuvre dans le secteur de l'eau, du programme d'action du Gouvernement, des travaux de réalisation des systèmes d'eau potable sont en cours dans plusieurs communes tant en milieu rural qu'en milieu urbain, et seront réceptionnés et mis en service dès 2022. Pour les besoins additionnels d'investissement nécessaire à l'accès universel à l'eau potable, le Gouvernement s'engage dès 2022 à mobiliser les financements requis en vue de réaliser les travaux y afférents d'ici 2024, tout en poursuivant les réformes qui s'avèrent indispensables

Pour capitaliser les acquis du PAG 2016-2021, prendre en compte les nouvelles contraintes et priorités du secteur de l'eau ci-dessus citées, et garantir l'accès universel à l'eau potable au cours du mandat 2021-2026 en vue de l'amélioration du bien-être social des populations (Pilier 3) et de l'accès aux services sociaux de base (Axe 6), les actions suivantes seront entreprises par le Gouvernement :

Action 1

La poursuite des interventions en cours et le développement de nouveaux projets pour atteindre l'accès universel à l'eau potable en milieu urbain et rural.

Action 2

La modernisation et la professionnalisation de la gestion, de l'exploitation et de la maintenance des SAEP en milieux urbain et rural, en vue de l'efficacité, de la qualité et de la durabilité du service public d'approvisionnement en eau potable fourni aux populations.


Action 3


Le renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau et la mise en place des infrastructures hydrauliques structurantes et multifonctions, en vue de l'amélioration de la disponibilité et de la répartition des ressources en eau, en quantité et en qualité pour les divers usages dans les 77 communes du Bénin.

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.




II- Principales réformes


01 Restructuration de la SONEB : la réforme visera à améliorer la gestion, la viabilité et l'autonomie financière de la SONEB


02 Introduction des branchements à bas coût et digitalisation des services à la clientèle


03 Opérationnalisation de la gestion professionnelle des SAEPmV en milieu rural


04 Mise en place de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques avec pour mission de mettre en œuvre les programmes de construction des infrastructures hydrauliques structurantes et multifonctions (grands barrages), et d'assurer la disponibilité, la protection et la répartition équitable des ressources en eau, en quantité et en qualité pour les divers usages sur le territoire national



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours (PAG 2016-2021) et de nouveaux projets pour un coût total de 791 milliards FCFA dont un montant de 288 milliards FCFA est déjà mobilisé et disponible.

Ainsi, sur le quinquennat 2021-2026, les investissements prévus pour le secteur de l'eau sont donc en large hausse, s'élevant à 292 et 417 milliards

FCFA pour l'approvisionnement en eau potable respectivement en milieu rural et urbain, et 82 milliards FCFA pour les infrastructures hydrauliques multifonctions et la gestion intégrée des ressources en eau, grâce à l'appui renforcé des partenaires, notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BID, la BAD, la BIDC, la BOAD, l'UEMOA, la JICA, la Chine, le KfW, le Fonds Koweïtien et le Royaume des Pays-Bas, et à l'accompagnement significatif des parties prenantes du secteur.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	4		385	40	52	130	102	50	14
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	13	97	406	48	127	108	70	30	20
Total	17	97	791	88	179	238	172	80	34

IV- Projets

- ▶ Construction et renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages dans les zones rurales faiblement desservies ou non couvertes
- ▶ Construction, renforcement ou réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir 60 villes
- ▶ Renforcement de la disponibilité d'eau potable, extension et interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable de Cotonou et Abomey-Calavi pour l'accès universel
- ▶ Alimentation en eau potable des infrastructures structurantes
- ▶ Programme Aqua-Vie
- ▶ Approvisionnement en eau potable en milieu rural et assainissement des eaux usées urbaines
- ▶ Construction et réhabilitation d'adductions d'eau villageoises
- ▶ Construction et réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles à cantine
- ▶ Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji
- ▶ Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations
- ▶ Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila, Adjara et ses environs
- ▶ Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs phase 2
- ▶ Réduction des pertes d'eau et amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations
- ▶ Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè et Glazoué à partir des eaux de surface
- ▶ Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Boukoumbé, Covè, Zagnanado et leurs environs
- ▶ Développement des infrastructures hydrauliques multifonctions et gestion intégrée des ressources en eau
- ▶ Construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé



**Assurer
une meilleure
couverture
et un accès
équitable à l'eau
potable dans
tout le pays
à l'horizon 2030**





Construction et renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages dans les zones rurales faiblement desservies ou non couvertes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Accroître l'accès à l'eau potable en milieu rural à travers la construction de nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV)
- › Renforcer l'accès aux services d'eau en milieu rural à travers la réhabilitation, la mise en conformité, l'extension d'ouvrages et réseaux existants
- › Fournir l'eau potable aux établissements publics

Résultats attendus

- › 82 SAEPmV sont construits et mis en service pour satisfaire toute la population rurale faiblement desservie ou non couverte
- › 191 adductions d'eau villageoises (AEV) sont remises en état de fonctionnalité
- › Environ 1,266 million de personnes additionnelles ont accès à une eau potable de qualité
- › Environ 1 million de personnes retrouvent l'accès à une eau potable de qualité

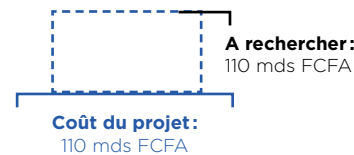
Zones d'intervention et/ou d'impact

Territoire national sauf Cotonou, Porto-Novo et Parakou

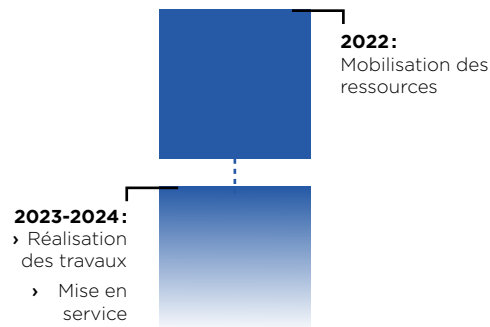
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : Agence Nationale Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Construction et mise en service de 82 nouveaux SAEPmV dans des localités faiblement desservies ou non couvertes
- › Réhabilitation de 191 AEV
- › Extension des réseaux de distribution en milieu rural
- › Alimentation en eau potable des établissements publics, et de la population rurale autour de la ZES Glo-Djigbé



Construction, renforcement ou réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir 60 villes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Couvrir les villes non encore prises en compte en eau potable et favoriser la desserte en eau potable de la population supplémentaire dans les villes non entièrement couvertes

Résultats attendus

- › 10 systèmes d'alimentation en eau des villes sont nouvellement construits, réhabilités ou renforcés
- › 60 villes sont desservies en eau potable
- › Plus de 3 086 km de nouveaux réseaux sont construits

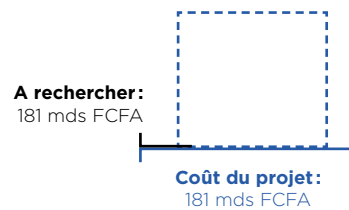
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › 49 villes dans les 9 Départements : Atacora, Donga, Borgou, Alibori, Mono, Couffo, Atlantique, Ouémé et Plateau (pour des renforcements de SAEP et 2 nouveaux SAEP)
- › 4 villes des Départements des Collines et de la Donga : Bassila, Savalou, Bantè et Ouèssè
- › 7 villes non couvertes des Départements Alibori, Borgou, Atacora, Zou, Atlantique : Karimama, Kalalé, Cobly, Gogounou, Ouinhi, Kpomassè et Zè

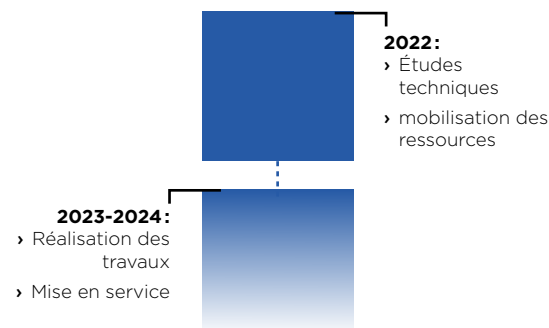
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : IGIP/IGIP-Afrique, MERLIN/SETEM-Bénin, CIRA/HORSE, CIRA/IBT, IGIP/IGIP-Afrique

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Construction de 10 nouveaux SAEP et renforcement de 44 SAEP existants dans 60 villes pour l'accès à l'eau en milieu urbain
- › Extension, densification ou construction de nouveaux réseaux de distribution des localités urbaines et périurbaines sur plus de 3.086 km pour l'accès universel à l'eau potable
- › Réalisation de branchements particuliers pour l'accès universel à l'eau potable dans les 60 villes concernées



Renforcement de la disponibilité d'eau potable, extension et interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable de Cotonou et Abomey-Calavi pour l'accès universel

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer l'alimentation en eau potable des populations des quartiers de Godomey (Abomey-Calavi), Fidjrossè et Akpakpa (Cotonou)

Résultats attendus

- › Les systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Abomey – Calavi et de Cotonou sont interconnectés et raccordés sur 5 km
- › L'acquisition et installation de 26 pompes immergées et 26 groupes électrogènes secours
- › La mobilisation d'une production complémentaire d'environ 7 200 m³/jour
- › L'augmentation la desserte d'environ 83 000 personnes supplémentaires

Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique : Calavi et Godomey
- › Littoral : Fidjrossè et Akpakpa

Cadre institutionnel

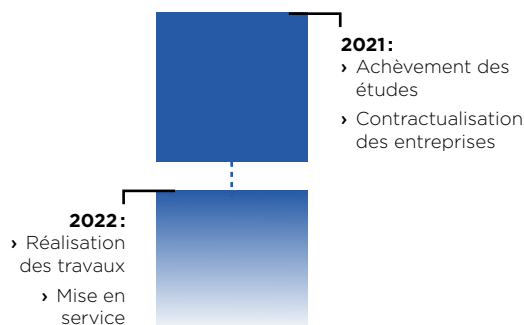
- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : IGIP-Afrique
- › Entreprises : SOGEA-SATOM et ANDREPOL

Coût/financement

BN, SONEB:
1,6 md FCFA

Coût du projet:
1,6 md FCFA

Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Travaux de raccordement et d'interconnexion des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Abomey – Calavi et de Cotonou sur 5 km (Calavi-Godomey)
- › Acquisition et installation de 26 pompes immergées et 26 groupes électrogènes secours de capacité variant entre 60 et 100 KVA
- › Mobilisation d'une production complémentaire d'environ 7 200 m³/jour



Alimentation en eau potable des infrastructures structurantes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Favoriser la production d'eau brute aux usagers de la ZES de Glo-Djigbé
- › Favoriser la desserte en eau potable des infrastructures touristiques le long de la route des pêches, de Sèmè-City à Ahozon, puis des populations des espaces de logement des pêcheurs et des hôtels
- › Favoriser la desserte en eau potable sur les sites d'autres infrastructures structurantes

Résultats attendus

Les usagers et les sites des infrastructures suivantes sont desservis en eau potable : ZES Glo-Djigbé, Cité balnéaire d'Avlékété, Sèmè-City (Ahozon), Académie francophone de tennis, Espaces de logement de villages de pêcheurs et d'hôtels le long de la route des pêches, deux zones résidentielles de haut standing, boulodrome et hôpital

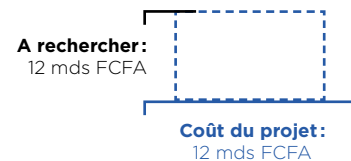
Zones d'intervention et/ou d'impact

Département de l'Atlantique (Communes d'Abomey-Calavi et de Ouidah)

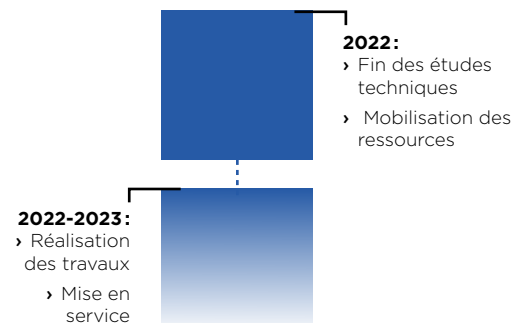
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Constructions des adductions en eau potable des infrastructures structurantes suivantes :
 - › ZES de Glo-Djigbé
 - › Cité balnéaire d'Avlékété
 - › Sèmè-City à Ahozon
 - › Académie francophone de tennis,
 - › Espaces de logement de villages de pêcheurs et hôtels
 - › Zones résidentielles de haut standing
 - › Boulodrome
 - › Hôpital le long de la route des pêches



Programme Aqua-Vie

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Accroître l'accès aux services d'approvisionnement en eau à travers le développement de systèmes d'eau potable et la mise en place de modèles de gestion professionnalisée
- › Réhabiliter et étendre les systèmes d'approvisionnement en eau existants
- › Mettre en place de modèles de gestion professionnalisée des SAEPmV

Résultats attendus

- › 1,6 millions de personnes additionnelles dont 50% de femmes ont accès à l'eau potable en milieu rural
- › 34 500 ménages accèdent à l'eau potable par le biais des branchements particuliers à domicile
- › 3 300 bornes fontaines mises en place pour alimenter les populations rurales en eau potable
- › Cinquante (50) Communes ont signé une convention cadre avec le Gouvernement pour la gestion et le suivi du service d'alimentation en eau potable
- › 80% des ouvrages d'AEP sont gérés par des opérateurs régionaux dans le cadre de contrats basés sur les résultats pour la délivrance du service public de l'eau en milieu rural

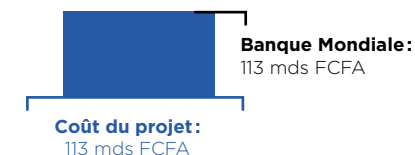
Zones d'intervention et/ou d'impact

74 Communes du Bénin (priorisation des zones à forte criticité d'inaccessibilité à l'eau potable)

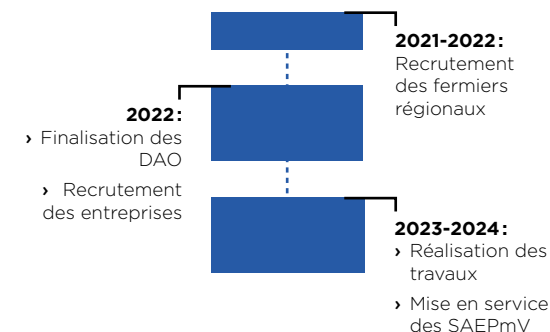
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : Agence Nationale Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Recrutement de deux maîtres d'œuvre structurels pour la réalisation du programme d'investissement
- › Réalisation des études techniques et financières, et sélection en cours des opérateurs régionaux pour la mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural
- › Finalisation des Avant-Projets Détaillés pour la réalisation de quatre-vingt-dix-sept (97) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villageois (SAEPmV)
- › Recrutement d'une entreprise pour les travaux de construction de trois (03) SAEPmV pour un coût total de 4 404 157 314 de francs CFA en vue de l'alimentation en eau potable de 33 271 personnes additionnelles
- › Production de cinq (05) rapports semestriels de suivi et de gestion du patrimoine en milieu rural
- › Réhabilitation du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la SONEB à travers le recrutement d'un Chef Centre et d'un Assistant Technique, ainsi que la réalisation de l'étude diagnostique sur les besoins en formation et la mise à jour des plateformes de formation
- › Signature des accords spécifiques entre l'ANAEPMR et 51 Communes
- › Onze (11) rapports semestriels présentant l'inventaire actualisé des actifs et les indicateurs d'exploitation

Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation avec 04 entreprises pour la réalisation des travaux de 97 SAEPmV
- › Contractualisation de deux (02) maîtres

d'œuvre additionnels pour le suivi, la surveillance et le contrôle des travaux

- › Réalisation des travaux et mise en service des SAEPmV pour desservir 1 600 000 de personnes additionnelles à travers des branchements à domicile pour 34 500 ménages et 3 300 bornes fontaines
- › Élaboration et validation du plan d'affaires du CFME, ainsi que sa réhabilitation
- › Formation au profit de 1 500 agents pour les Opérateurs régionaux pour l'AEP en milieu rural
- › Signature des accords spécifiques prévus entre l'ANAEPMR et les Communes



Château d'eau de Lisségazoun (commune de Allada, Atlantique)



Approvisionnement en eau potable en milieu rural et assainissement des eaux usées urbaines

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Accroître l'accès aux services d'eau potable en milieu rural et renforcer l'assainissement des eaux usées milieu urbain
- › Accroître l'accès au service d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et d'assainissement des eaux usées (gestion des boues de vidanges) des zones urbaines et péri-urbaines des Communes du Grand Nokoué
- › Renforcer la capacité de prestations des institutions du secteur du service public de l'eau potable, et de celui de l'assainissement des eaux usées des zones urbaines pour la délivrance de services sur le territoire couvert par le projet
- › Appuyer la capacité de réponse immédiate du Gouvernement de la République du Bénin aux urgences et aux catastrophes éligibles

Résultats attendus

- › Environ 170 250 bénéficiaires sont alimentés en eau potable
- › L'accès à des solutions d'assainissement est facilité au profit de 350 400 personnes vivant dans les ménages de la zone du Grand Nokoué
- › La station de traitement de boues de vidange à Sèmè-Kpodji est construite
- › 21 systèmes d'alimentation en eau potable multi-villageois sont construits et mis en service

- › Le Laboratoire national de référence pour le contrôle de la qualité de l'eau est construit et équipé
- › 60 AEV sont réhabilités via le modèle de concession subventionnée
- › La Stratégie nationale de promotion de l'hygiène de base en milieu urbain est élaborée

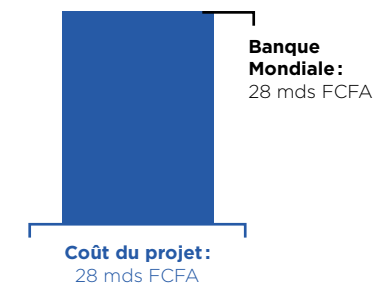
Zones d'intervention et/ou d'impact

12 départements et 27 communes

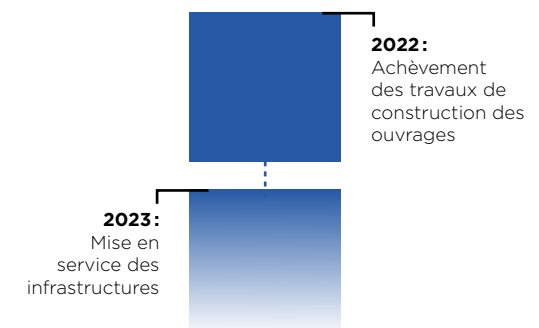
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : ANAEPMR
- › MOE : IGIP Afrique, Groupement Banca Engineering, SARA Consult, Technicart, EDE/ SETEM BENIN
- › Entreprises : Cabinet URBA-Tropiques, ASI BF

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Élaboration de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène de Base (SNPHAB) en milieu urbain et péri urbain
- › Réalisation de vingt-un (21) forages additionnels pour renforcer le programme de base de l'ANAEPMR
- › Achèvement des travaux de construction de la nouvelle Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) à Sèmé-Podji
- › Démarrage des travaux de seize (16) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villageois (SAEPmV)
- › Réalisation des études pour la construction du Laboratoire National de Référence pour le Contrôle de la Qualité de l'Eau et des Produits de Santé (LNRCQEPS)
- › Inventaire et digitalisation des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants sur la plateforme Yutility85
- › Appui au Comité des Réformes du Secteur de l'Eau : réalisation de l'audit institutionnel et organisationnel de la Direction Générale de l'Eau (DG Eau) et des études préalables à la réforme de la SONEB
- › Appui à la structuration de la filière des boues de vidange
- › Réalisation des études juridiques dans le cadre de la sélection des opérateurs régionaux pour la mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural
- › Mise en place d'un outil digitalisé de suivi spatialisé en temps réel de la réalisation des infrastructures d'AEP rural sur le territoire national
- › Réalisation de l'étude sur l'état des lieux des Associations de Consommateurs d'Eau

Potable (ACEP) et élaboration d'un plan de dynamisation

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction de la STBV à Sèmé-Podji
- › Achèvement des travaux des 16 SAEPmV et mise en service
- › Sélection d'une entreprise et démarrage de la construction du Laboratoire National de Référence pour le Contrôle de la Qualité de l'Eau (LNRCQE)
- › Réalisation de 10 forages additionnels dans le cadre du projet de développement de la Zone Economique Spéciale de Glo-Djigbé





Construction et réhabilitation d'adductions d'eau villageoises

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer les conditions de vie des populations béninoises en milieu rural et semi-urbain à travers la construction, la réhabilitation et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable
- › Réaliser des forages à gros débit
- › Réaliser/réhabiliter et étendre des AEV
- › Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable

Résultats attendus

- › Environ 375 877 personnes additionnelles ont accès à une eau potable de qualité
- › 24 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) sont construits
- › 25 forages à gros débit (débit supérieur à 5 m³/h) sont réalisés
- › Construction de dix-neuf (19) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) dans la première phase équivalant aux 44 AEV
- › Quatre-vingt-deux (82) localités réparties dans sept (07) départements seront impactées par les travaux de cette tranche
- › 281 747 personnes environ auront accès à un système durable d'alimentation en eau potable en 2022
- › Construction de 23 371 branchements particuliers pour atteindre 560 892 personnes à l'horizon du projet en 2041

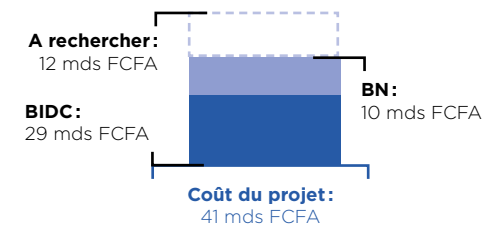
Zones d'intervention et/ou d'impact

09 départements et 16 Communes du Bénin

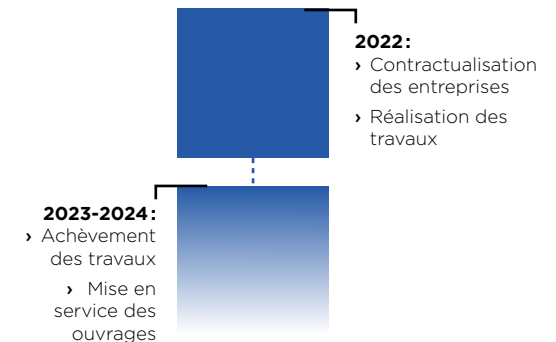
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : ANAEPMR
- › MOE : ESSOR/BNETD/TERRABO
- › Entreprises : Genertel/GECI, EWA/OBB TP/ETF, Forag SA/Agire Sarl/Vergnet Hydro, IBT/Ecore SA

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réception de 2 AEV à Kissamey (Aplahoué) et Agbohoutogon (Djidja)
- › Construction de 22 SAEP et de 12 châteaux d'eau en cours
- › Achèvement des travaux de génie civil de 09 locaux techniques
- › Pose à 70% des canalisations des 09 systèmes d'AEP.
- › Réception et pose des fournitures et équipements de 2 AEV
- › Achèvement de la préqualification de trois (03) entreprises d'origine indienne (financement indien via BIDC) pour la réalisation des travaux
- › Finalisation des études APD pour la réalisation de 19 SAEPmV équivalant aux 44 AEV

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux, et mise en service de 22 nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) pour alimenter en eau potable 375 877 personnes au total
- › Démarrage, exécution et achèvement des travaux
- › Mise en service des 19 SAEPmV pour alimenter durablement en eau potable 281 747 personnes environ dès le départ



Construction en cours de château d'eau à Alafiarou (Tchaourou)



Construction et réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles à cantine

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › A l'horizon 2025, toutes les écoles du Bénin sont alimentées en eau potable, la vulnérabilité des écoliers à la faim est réduite et leur rétention et performances à l'école sont améliorées
- › Faciliter l'accès à l'eau potable dans les écoles à cantine assurant ainsi une fonctionnalité desdites cantines, et aux populations des localités riveraines à travers la réalisation de 123 postes d'eau autonomes (PEA) sur forages existants ou nouveaux, et l'exécution de 34 extensions sur les réseaux d'AEV/PEA existants

Résultats attendus

- › 157 écoles à cantine dotées d'un point d'eau autonome
- › 123 localités équipées de points d'eau potable

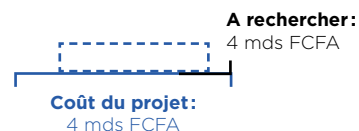
Zones d'intervention et/ou d'impact

11 Départements du Bénin.

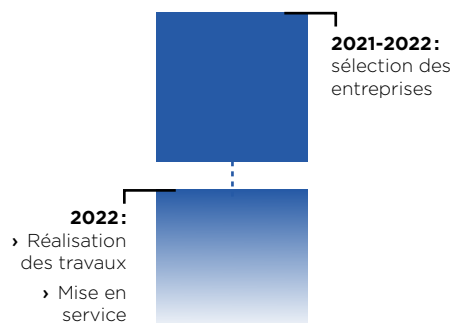
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : ANAEPMR
- › MOE : en cours de sélection
- › Entreprises : en cours de sélection

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études achevées
- › Sélection de deux 2 maîtres d'œuvre pour le contrôle et la surveillance des travaux
- › Relance de l'appel d'offres international pour la sélection des entreprises en charge de l'exécution des travaux du projet (157 écoles concernées)

Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation des entreprises
- › Démarrage des travaux de la première phase : fourniture/pose de 56 Postes d'Eau Autonome (PEA) et réalisation de 34 extensions sur Adduction d'Eau Villageoise (AEV) et PEA existants au profit de 90 écoles dans les départements de l'Atacora, la Donga, le Borgou, le Zou, les Collines, le Mono, le Couffo, l'Ouémé et le Plateau
- › A terme, les écoliers de 157 écoles primaires publiques à cantine ont accès à une source d'eau potable de qualité





Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Favoriser la desserte en eau potable de la population supplémentaire concernée à Adjagbo, Ouèdo et Togba
- › Assurer de manière durable l'approvisionnement en eau potable des populations dans les zones périphériques cibles de Porto-Novo et de Sèmè-Kpodji

Résultats attendus

- › La desserte en eau potable des villes d'Abomey-Calavi (Adjagbo, Ouèdo et Togba), Porto-Novo, Sèmè-Kpodji (quartiers périphériques) et leurs environs est améliorée
- › La production d'eau a augmenté de 1 414 m³/h à 1 978 m³/h à Calavi
- › La capacité de stockage a augmenté de 1 000 m³ à 3 000 m³ soit trois fois la capacité actuelle à Calavi
- › Les réseaux d'eau des trois (3) villes sont étendus et densifiés sur 524 km
- › Le nombre de personnes desservies par la réalisation des branchements promotionnels a augmenté d'environ 413 630 personnes à Calavi (Adjagbo), Porto-Novo et Sèmè-Kpodji

Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique : Abomey-Calavi (Adjagbo, Ouèdo et Togba)
- › Ouémé : Porto-Novo, Sèmè-Kpodji

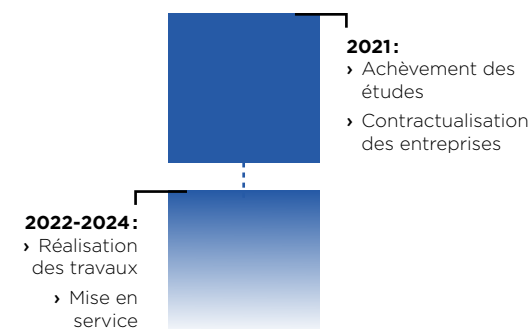
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : IGIP/GITEC/IGIP Afrique
- › Entreprises : SOGEA-SATOM/RMT

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principale activité

Infrastructures de la phase 1 achevées et mises en service

Perspectives 2021-2026

- › Construction et équipement d'un château d'eau de 1 000 m³ à Adjagbo (Calavi)
- › Fourniture de matériels et pose des conduites d'adduction et de distribution d'eau pour un linéaire total de 35,5 km à Calavi
- › Mise en place d'un système de télégestion.
- › Fourniture de matériels et exécution des travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques à l'usine d'eau de Ouando et des réseaux de distribution d'eau à Porto-Novo et Sèmè-Kpodji
- › Acquisition de 25 000 kits de branchements et réalisation de branchements particuliers



Nouvelle station d'eau potable d'Abomey-Calavi (Zinvié)



Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration de l'alimentation en eau potable dans la ville de Cotonou et ses agglomérations

Résultats attendus

- › La population desservie s'est accrue de 216 000 habitants à Cotonou et dans les localités de Godomey (commune d'Abomey-Calavi), Ekpè et Agblangandan (commune de Sèmè-Podji)
- › La capacité de production a augmenté de 86 000 m³/j à fin 2020 à 106 240 m³/j à fin 2024
- › Des réseaux de distribution primaire, secondaires et tertiaires ont été renforcés et augmentés de 1960 km à fin 2020 à 2 350 km à fin 2024

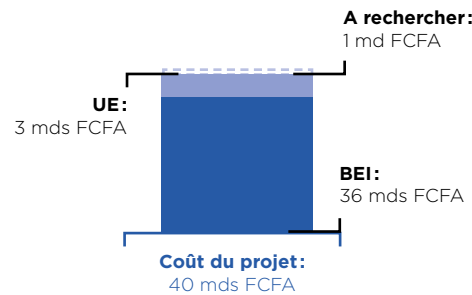
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral : Cotonou - Akpakpa
- › Atlantique : Abomey-Calavi - Godomey
- › Ouémè : Sèmè-Podji, Ekpè, Agblangandan

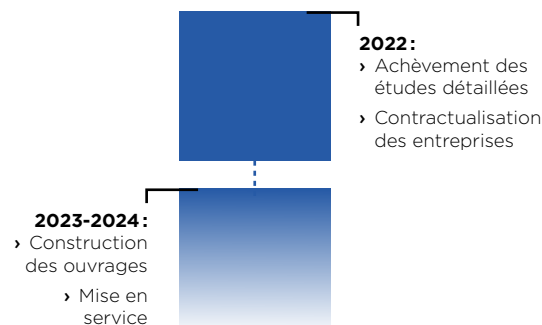
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › AMO : groupement EGIS Eau/ACEP
- › MOE : groupement MERLIN/SETEM/MERLIN Afrique
- › Entreprises : FORAG, entreprises des travaux (en cours de recrutement)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études de faisabilité réalisées et études techniques détaillées en cours
- › EIES réalisée et certificat de conformité environnementale disponible
- › Exécution des forages en cours

Perspectives 2021-2026

- › Finalisation des études techniques détaillées
- › Lancement du DAO pour les travaux d'infrastructures
- › Service continu et durable d'eau potable aux populations cibles dès l'achèvement des travaux dont la consistance se présente comme suit :
 - › Exécution et équipement de 8 nouveaux forages (nouveau champ de captage), et remplacement des pompes des forages du champ de captage de Ouèdo
 - › Renforcement de la station de traitement (construction d'une bache de 2 000 m³ et de deux tours de dégazage, renforcement des installations électriques)
 - › Renforcement des réseaux d'adduction sur environ 40 km
 - › Renforcement des réseaux de distribution sur environ 359 km



Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila, Adjarra et ses environs

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Densifier et étendre le réseau de distribution d'eau potable en vue de l'atteinte de l'objectif de l'accès universel à l'eau potable dans les 2 villes, Bassila et Adjarra

Résultats attendus

- › Un château d'eau de capacité 1 000 m³ est construit
- › 171 km de conduites posés en phase initiale et 80 km de conduites posés en phase complémentaire
- › Toutes les rues des localités urbaines qui n'avaient pas de réseau de distribution d'eau à l'issue de la Phase I du projet sont desservies

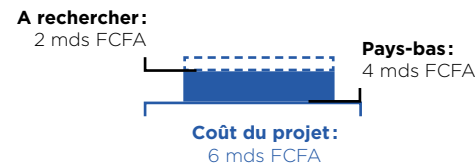
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Ouémé : Adjarra
- › Donga: Bassila

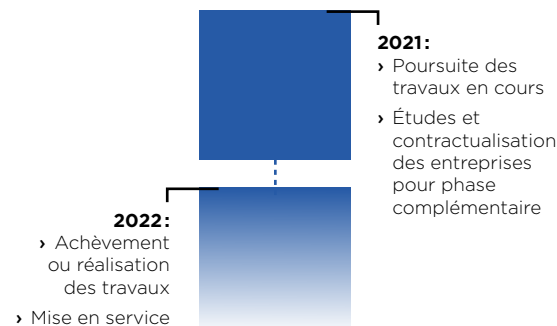
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : TERRABO
- › Entreprise : SOGEA-SATOM

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › L'étude d'impact environnemental et social du projet est achevée et le certificat de conformité environnementale est disponible
- › Travaux en cours (phase initiale)

Perspectives 2021-2026

- › Finalisation du Plan Directeur d'Assainissement des eaux usées des villes d'Abomey et de Bohicon
- › Achèvement des travaux d'infrastructures à Adjarra.
- › Construction d'un nouveau château d'eau de capacité 1 000 m³ à Adjarra
- › Réalisation des travaux complémentaires de densification et de renforcement du réseau de distribution
- › Mobilisation des ressources complémentaires pour les travaux à Bassila
- › Amélioration du service d'AEP urbain au profit de 18 000 personnes
- › Desserte d'environ 10 000 personnes supplémentaires à terme



Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs phase 2

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Densifier et étendre le réseau de distribution d'eau potable de Parakou en vue de l'atteinte de l'objectif de l'accès universel à l'eau potable dans la ville de Parakou et environs

Résultats attendus

- › 610 km de nouvelles conduites en PVC/PEHD de diamètres variant entre 75 et 160 mm sont posés
- › Toutes les rues qui n'avaient pas de réseau de distribution d'eau à l'issue de la Phase I du projet sont desservies
- › 33 000 personnes supplémentaires ont un accès durable et moderne à l'eau potable

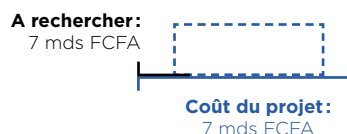
Zone d'intervention et/ou d'impact

Borgou : Parakou

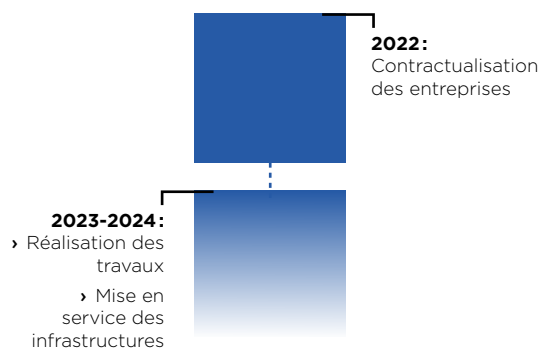
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : A recruter
- › Entreprises : A recruter

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études techniques achevées
- › Mobilisation en cours

Perspectives 2021-2026

- › Extension et densification du réseau sur 600 km environ
- › Réalisation de branchements particuliers pour l'accès universel à l'eau potable



Réduction des pertes d'eau et amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Réduire les pertes d'eau non facturées de 26% à 20%
- › Améliorer la performance opérationnelle et financière de la SONEB
- › Renforcer la viabilité et la durabilité des services fournis par la SONEB

Résultats attendus

- › 4 débitmètres sont acquis et installés sur les forages
- › 75 compteurs sont acquis et installés sur les poteaux d'incendie dans le réseau
- › 2 500 compteurs pour la télé-relève sont acquis et installés
- › 40 000 compteurs domestiques sont remplacés
- › 250 nouveaux compteurs gros-calibre sont installés pour les gros consommateurs
- › Les réseaux d'eau de Cotonou, Porto-Novo et environs sont modélisés, numérisés et sectorisés
- › Un système de télégestion est installé

Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral : Cotonou
- › Atlantique : Abomey-Calavi
- › Ouémé : Porto-Novo et Aguégués

Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › AMO : groupement WMI/ASPA Utilities
- › MOE : SETEM-BENIN/HYDRO-TPE SARL, SICAD/SIMA, SAFECO
- › Entreprises : SONAEC SA, CGC-Togo, ITRON-France, SOGEA-SATOM/LSE.

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Acquisition de 42 825 compteurs clients pour le remplacement de compteurs âgés et défectueux dans les villes du projet
- › Acquisition et installation d'équipements hydrauliques, électromécaniques (débitmètres, banc d'essai, ...)
- › Renouvellement de 2,3 km de conduites vétustes à Porto-Novo et Aguégués
- › Mise en place de la télégestion sur les équipements des systèmes d'AEP de Porto-Novo et d'Abomey-Calavi
- › Mise en place d'un système de gestion globale du patrimoine ainsi que la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)
- › Remplacement des compteurs mécaniques par des débitmètres électromécaniques à Porto-Novo
- › Réalisation en cours d'une étude de modélisation et de sectorisation du réseau
- › Réalisation d'une campagne Information, Education et Communication
- › Acquisition des équipements de recherche de fuites (géophones, géoradars, détecteurs de bouche à clé, compresseur de chantier, etc)

Perspectives 2021-2026

- › Efficience d'exploitation améliorée sur les réseaux cibles affectant favorablement la viabilité économique et financière de la SONEB
- › Maîtrise des fuites d'eau sur le réseau de Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, avec une nette amélioration du service d'eau potable aux populations



Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè et Glazoué à partir des eaux de surface

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Renforcer les SAEP des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs en vue d'une desserte à 100% des populations
- › Renforcer les SAEP existants dans ces villes à travers la mise en place ouvrages de production d'eau de surface
- › Accroître le taux de desserte par l'extension et la densification des conduites primaires et secondaires de distribution

Résultats attendus

- › Plus de 400 000 personnes sont desservies dans les 3 villes
- › Les besoins en eau des populations des 23 villes sont satisfaits par l'augmentation des capacités de production et de traitement du système d'alimentation en eau potable
- › Environ 220 km de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sont posés et 8 000 branchements à coût réduit au profit des populations pauvres sont réalisés

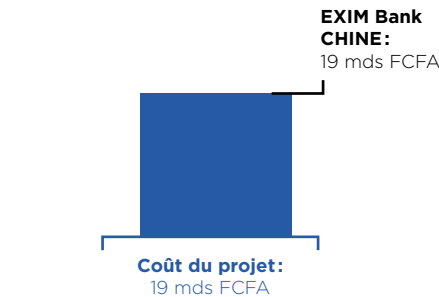
Zone d'intervention et/ou d'impact

Collines : Savè, Glazoué, Dassa-Zoumè et leurs environs

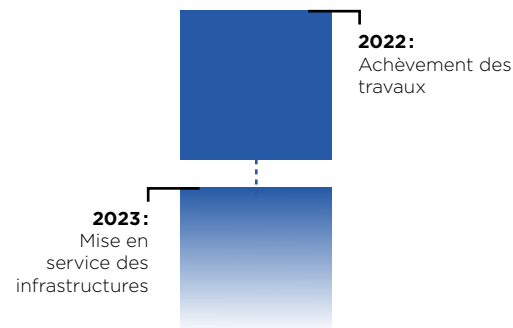
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › AMO : Louis Berger
- › MOE : China Water
- › Entreprise : CGC

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Les études APD des barrages Ayédjoko et Lifo sont achevées et validées
- › Les études APD du reste du système d'AEP (stations de pompage et de traitement, réseaux d'adduction et de distribution, réservoirs et télégestion) sont achevées et validées
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social
- › Le processus de dédommagement des Personnes Affectées par le Projet (PAP) conduit par l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) est avancé en vue du paiement effectif
- › Les travaux de construction de barrage sont en cours d'exécution sur les sites d'Ayédjoko et de Lifo, ainsi que les travaux de construction de la station de traitement de Gobé, des stations de pompage SP1 et SP2, sur les axes Ayédjoko-Gobé, Ayédjoko-Fleuve Ouémé et Gobé-Glazoué

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux, en vue de la diversification des sources d'approvisionnement en eau potable au profit des communes du département des Collines
- › Environ 427 000 personnes supplémentaires desservies à terme



Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Boukoubé, Covè, Zagnanado et leurs environs

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Augmenter la desserte en eau potable dans les villes de Boukoubé, Covè, Zagnanado et environs en vue de la satisfaction des besoins en eau des populations

Résultats attendus

- › L'augmentation de la capacité de production
- › L'extension et densification du réseau de distribution
- › Boukoubé :
 - › L'exécution et équipement de 5 nouveaux forages
 - › La construction d'un château d'eau de 200 m³
 - › La réhabilitation du réservoir de 250 m³ existant
 - › L'extension du réseau de distribution de 125 km
 - › L'acquisition de 250 kits de branchements
 - › Le remplacement des pompes des forages du champ captant
- › Covè et Zagnanado :
 - › L'équipement de 4 nouveaux forages
 - › La construction d'un château d'eau de 600 m³ et d'un réservoir au sol de 500 m³
 - › La réhabilitation des réservoirs de 200 et 300 m³
 - › L'extension du réseau de distribution de 120 km
 - › L'acquisition de 400 kits de branchements

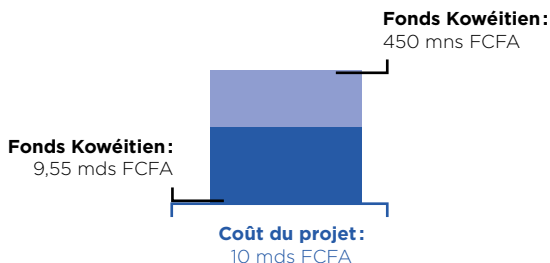
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Atacora : Boukoubé
- › Zou : Covè, Zagnanado

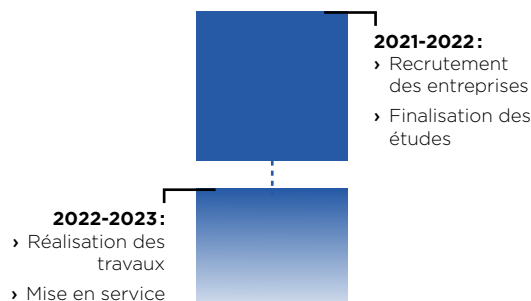
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principale activité

Sélection en cours du maître d'œuvre et de l'entreprise de forages

Perspectives 2021-2026

- › Exécution et équipement de neuf (09) nouveaux forages
- › Construction de deux (02) châteaux d'eau de capacité 200 m³ et 600 m³
- › Réhabilitation de trois (03) réservoirs existants au sol de capacités 200 m³, 250 m³ et 300 m³
- › Extension du réseau de distribution sur 245 km
- › Acquisition de 650 kits de branchements particuliers



Développement des infrastructures hydrauliques multifonctions et gestion intégrée des ressources en eau

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau des bassins hydrologiques et finaliser le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau
- › Élaborer les outils de planification et de gestion des ressources en eau par bassin
- › Accroître la mobilisation et la valorisation des ressources en eau à travers la construction ou la réhabilitation de 22 micro-barrages à vocation multiple
- › Aménager des forages artésiens et valoriser l'eau jaillissante
- › Renforcer le suivi et la veille hydrologique (renforcer les réseaux de mesure) pour les alertes précoces et l'information sur l'eau

Résultats attendus

- › Le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est finalisé et les organes de bassins sont mis en place
- › Les outils de planification et de gestion des ressources en eau sont disponibles, notamment le schéma directeur du bassin Volta et le Plan Delta Ouémé)
- › 14 micro-barrages à vocations multiples sont nouvellement construits et 8 réhabilités pour renforcer la mobilisation et la valorisation économique des ressources en eau, ainsi que 4 magasins, 8 forages et 209 ha de terres aménagées
- › 100 forages artésiens sont aménagés et exploités

- › Le suivi et la veille hydraulique sont assurés avec l'émission régulière d'alertes précoces et de l'information sur l'eau

Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Atacora : Tanguiéta, Kérou, Ouassa-Pehunco
- › Alibori : Kandi, Banikoara,
- › Borgou : Nikki, Kalalé, Bembèrèkè
- › Couffo : Klouékanmè

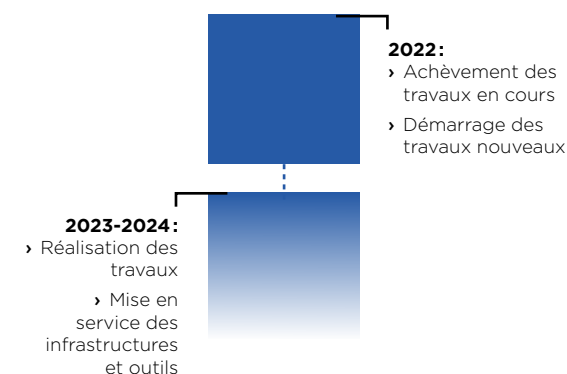
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : DG-Eau
- › MOE : SETEM-BENIN/SIGEM SARL, JWCH (Chine)HydroConsult/Faso-Ingénierie
- › Entreprises : CGC, GJF/ERI, GSEB/SIDES

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études achevées
- › Travaux en cours : aménagement de périmètre irrigué 41 ha à Sépounga dans Tanguiéta, construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles à Wéna (Kandi), Bassini (Kérou), Séréwandirou (Nikki) et Sinaou (Ouassa-Pehunco)
- › Mise en place du Comité de bassin de l'Ouémé et de l'Autorité du Bassin du Mono

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement du périmètre irrigué de Sépounga (Tanguiéta) et des barrages à Kandi, Kérou, Nikki et Ouassa-Pehunco avec 142 ha aménagés pour la production agro-sylvo-pastorale et halieutique
- › Construction de 3 autres barrages, réhabilitation de 2 autres et de 3 retenues agro-pastorales
- › Réhabilitation du barrage de Dékandji (Klouékanmè)
- › Aménagement des 100 forages artésiens et de 100 ha de bas-fonds
- › Automatisation du système d'alerte précoce (e-Alert inondation Bénin) pour une meilleure gestion des risques hydro-climatiques
- › Élaboration du schéma directeur de gestion des ressources en eau de la Volta et du Niger au Bénin, et du Plan Delta de la basse vallée de l'Ouémé
- › Refonte du système de gestion des données et informations sur les ressources en eau



Château d'eau de Ganon (Parakou)



Construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Mobiliser et valoriser les ressources en eau pour le développement économique et social dans le bassin du fleuve Ouémé au Bénin à travers la construction de 11 barrages multifonctions, pour l'irrigation et la production halieutique

Résultats attendus

- › 11 barrages sont construits pour mobiliser plus de 800 millions de m³ d'eau à des fins d'exploitation multi-usages
- › 7 860 ha de terres irriguées sont mises en valeur pour une production vivrière additionnelle de 1,56 millions tonnes
- › 12 000 ha de plans d'eau artificiels sont exploités pour obtenir une production halieutique de près de 66 960 tonnes par an

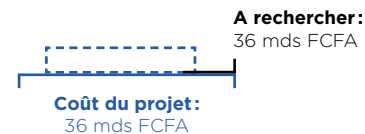
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Donga : Djougou, Bassila
- › Borgou : Tchaourou, N'Dali, Parakou
- › Collines : Savè, Dassa, Savalou
- › Zou : Zogbodomey, Djidja

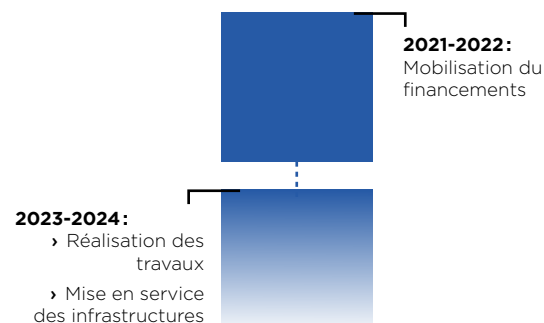
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : DG-Eau
- › MOE : JWCH (Chine)
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Actualisation des études de faisabilité et environnementales
- › Contractualisation des entreprises
- › Réalisation des travaux de construction de 11 barrages dans le bassin de l'Ouémé et d'aménagement de périmètres irrigués pour :
 - › Une augmentation de la production vivrière de 1,56 millions tonnes
 - › Un développement de la production aquacole sur 12 000 ha de plans d'eau artificiels pour atteindre une production halieutique de près de 66 960 tonnes par an
 - › Une amélioration du revenu des populations et une réduction du taux de pauvreté









I- Analyse situationnelle

A l'entame du quinquennat 2016-2021, l'état des lieux du secteur des sports révélait entre autres :

- › La quasi inexistence d'infrastructures sportives aux normes internationales ;
- › L'absence d'une politique de détection et de formation des talents sportifs à la base ;
- › L'insuffisance des subventions de l'Etat aux fédérations sportives ;
- › L'inexistence d'un mécanisme de financement par le secteur privé ;
- › Des conflits dans la gouvernance des fédérations sportives ;
- › L'inexistence d'une politique de professionnalisation ;
- › La caducité des documents de politique du secteur ;
- › La faible performance des athlètes et des équipes nationales toutes disciplines confondues.

Fort de ce constat, le Gouvernement s'était engagé, à travers son Programme d'Action (PAG 2016-2021), à redynamiser le secteur du sport en vue d'en « Faire un véritable outil de développement humain, social et économique ».

Dans ce cadre, diverses actions ont été réalisées dont les résultats les plus marquants sont :

- › La construction de 22 stades communaux de 3 000 places dont 1000 couvertes comprenant chacun une aire de jeu de football en gazon synthétique, une piste d'athlétisme en tartan de huit (08) couloirs, une aire de jeu de basketball, une aire de handball, une aire de jeu de Volleyball et des blocs administratifs ;

- › L'institutionnalisation des Classes Sportives dans les lycées et collèges sur l'ensemble du territoire national avec les acteurs de l'Enseignement Secondaire ;
- › La création des Associations Sportives Communales et l'organisation des compétitions interclasses sportives et inter-communes ;
- › La restructuration du mécanisme d'octroi des subventions de l'Etat et l'augmentation des montants alloués à toutes les fédérations ;
- › La mise en place d'un mécanisme de financement par le secteur privé à travers l'instauration d'une taxe de développement du sport ;
- › La réforme de la gouvernance des fédérations sportives par l'exigence de la Gestion Axée sur les Résultats ;
- › La professionnalisation du secteur par l'institution des ligues professionnelles et la création des sociétés sportives ;
- › L'élaboration et l'actualisation des documents de politiques et stratégies du secteur ;
- › La mise en place des bourses sportives et le renforcement des équipes nationales.

Pour le PAG 2021-2026, le Gouvernement envisage de capitaliser sur les résultats obtenus ces cinq (5) dernières années et de mettre en oeuvre des actions qui peuvent rendre le sport béninois plus compétitif et valorisant pour les sportifs.

Ainsi, les trois (3) actions envisagées se résument comme suit :



Action 1

Structurer les compétitions à tous les niveaux : communal, départemental et national

Action 2

Mettre en place des infrastructures à la hauteur de l'ambition gouvernementale


Action 3


Appuyer les structures sportives

Les actions ci-dessus listées seront mises en oeuvre à travers des réformes et des projets :




II- Principales réformes

 **01** Professionnalisation et redynamisation du Sport
(Réorganisation des Clubs en Sociétés Sportives
et Mise en place d'un dispositif de financement
du sport par le secteur privé)

 **03** Création et mise en service d'une plateforme
de planification événementielle dénommée
KONDO
au profit des Ministères et Institutions de l'Etat

 **02** Institutionnalisation des bourses
sportives aux athlètes

 **03** Digitalisation des systèmes d'organisations
événementielles (billetterie, réservation des
salles de conférence et de spectacles)



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	7	-	69	13	21	14	10	9	2
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	3	45	139	25	42	28	20	19	5
Total	10	45	208	38	63	42	30	28	7

IV- Projets

- ▶ Promotion des classes sportives et des équipes départementales
- ▶ Construction ou réhabilitation de stades communaux de type omnisport
- ▶ Construction d'un boulodrome de 2 500 Places
- ▶ Construction ou réhabilitation de grands stades de type international à Cotonou, Porto-novo, Parakou
- ▶ Construction d'une arena moderne de basketball à Kouhounou (Cotonou)
- ▶ Construction d'une académie de football de jeunes filles à Lokossa
- ▶ Construction d'une académie de tennis
- ▶ Construction d'un complexe sportif et culturel (UNAFRICA)
- ▶ Mise en place d'une unité de production de contenus sportifs, culturels et évènementiels
- ▶ Mise en place et animation d'une chaîne sportive au Bénin

“

**Rendre le
sport béninois
compétitif,
attrayant et
valorisant pour
ses acteurs**

”





Promotion des classes sportives et des équipes départementales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Instituer la pratique des disciplines sportives en milieu scolaire et contribuer à la détection de jeunes talents dans les départements

Objectif spécifique

Mettre en place un dispositif d'animation sportive, de détection et de formation de talents à la base

Résultats attendus

- › Les collèges disposent de classes sportives et d'encadreurs dédiés
- › Les experts sont recrutés pour l'encadrement des sélections départementales de basketball, handball, volleyball et athlétisme
- › Les compétitions scolaires et communales sont planifiées et organisées
- › Un système intégré d'animation sportive est mis en place et il est opérationnel
- › Un dispositif de formation de jeunes talents pour renforcer l'élite sportive est créé

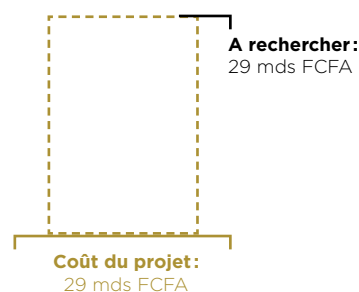
Zones d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin

Cadre institutionnel

Ministère des Sports

Coût/financement



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise à disposition de matériels sportifs
- › Formation des encadreurs Sportifs
- › Organisation des championnats scolaire et interclasses sportives
- › Suivi et détection des talents
- › Ouverture des classes sportives dans les établissements pilotes

Perspectives 2021-2026

- › Recrutement des experts pour la formation des équipes départementales
- › Organisation des tournois de détection dans les communes
- › Constitution et installation des équipes départementales
- › Mise à disposition de matériels sportifs
- › Poursuite de la formation des encadreurs Sportifs
- › Mise à disposition de subventions
- › Organisation des championnats scolaires et interclasses sportives
- › Détection et suivi des talents





Construction ou réhabilitation de stades communaux de type omnisport

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Doter les communes du Bénin d'infrastructures aux normes

Objectifs spécifiques

- › Construire les stades omnisports dans les chefs-lieux des départements non pris en compte par la première phase
- › Poursuivre la construction des stades de 3 000 places dans les communes

Résultats attendus

- › L'ensemble des chefs-lieux des départements dispose d'un stade omnisport
- › D'autres communes disposent de stades de 3 000 places

Zones d'intervention et/ou d'impact

Abomey-Calavi, Allada, Lokossa, Dassa-Zoumé, Natitingou et autres communes

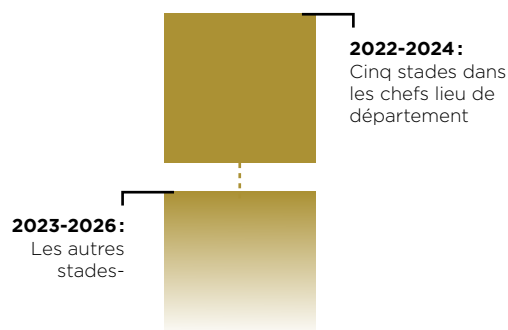
Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports /Fédération Béninoise de Football
- › MOD : MCVDD/SIRAT

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Identification des sites de construction
- › Actualisation des études et dossiers techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Recrutement des entreprises
- › Démarrage des travaux de construction des stades
- › Suivi des travaux de construction





Construction d'un boulodrome de 2500 places

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Mettre en place un environnement favorable à la pratique du sport boule au Bénin

Objectifs spécifiques

- › Disposer d'une infrastructure aux normes pour le championnat du monde
- › Doter les professionnels et amateurs de la pétanque d'aires de jeux modernes

Résultats attendus

- › Un cadre adéquat d'organisation des compétitions internationale de pétanque est mis en place ;
- › Le Bénin dispose d'une infrastructure de pratique de sport boules aux normes

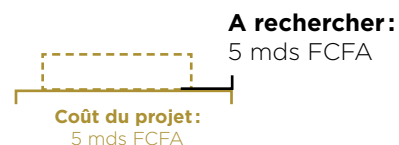
Zone d'intervention et/ou d'impact

Abomey-Calavi

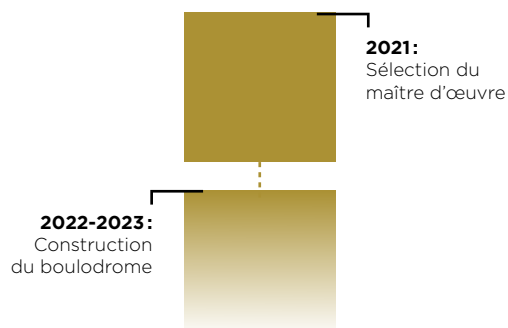
Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports /Fédération Béninoise de Pétanque
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : Global Architecture
- › BCT : SOCOTEC

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Identification du site
- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Sélection de l'entreprise
- › Réalisation des travaux
- › Suivi et contrôle des travaux



Construction ou réhabilitation de grands stades de type international à Cotonou, Porto-novo, Parakou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Doter le Bénin d'infrastructures sportives de référence

Objectifs spécifiques

- › Réhabiliter le stade Charles de Gaulle de Porto-Novo
- › Construire un stade international à Parakou
- › Construire un nouveau stade moderne à Cotonou 2
- › Réaliser des aménagements ou des réhabilitations des aires de jeux de proximité de grande masse

Résultats attendus

- › Les infrastructures sportives aux normes internationales sont réhabilitées et disponibles
- › Des aménagements des aires de jeu de proximité sont réalisés

Zones d'intervention et/ou d'impact

Cotonou, Porto-Novo, Parakou

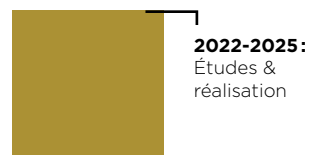
Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports
- › Exécution : MSp et MCVDD
- › MOD : MCVDD

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Identification des sites de constructions
- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social

Perspectives 2021-2026

- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Recrutement des entreprises
- › Réalisation des travaux et aménagement des aires de jeux annexes à Cotonou, Porto-Novo et Parakou
- › Suivi des travaux de construction



Construction d'une arena moderne de basketball à Kouhounou (Cotonou)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Positionner le Bénin comme pays hôte de la Basketball African League (BAL)

Objectifs spécifiques

- › Mettre en place un environnement favorable à la pratique du basketball par les jeunes de Cotonou et environs
- › Disposer d'une infrastructure de basketball aux normes internationales pour la pratique de l'élite

Résultats attendus

- › Le Bénin dispose d'un des meilleurs parquets de basketball en Afrique
- › Un cadre adéquat pour la pratique du basketball par les jeunes de Cotonou et environs est disponible

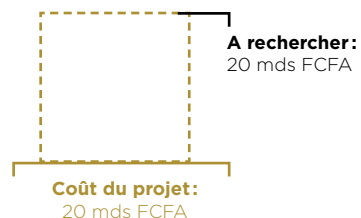
Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

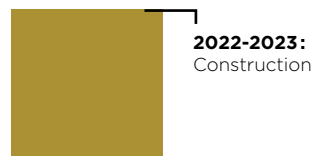
Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports /Fédération Béninoise de Basketball
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : Cabinet KOFFI Diabaté
- › Entreprise : SUMMA

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Identification du site de la construction
- › Études Architecturales et techniques (les APS et l'APD)
- › Recrutement du Bureau de contrôle Technique (BCT)
- › Validation des plans d'exécution
- › Démarrage des travaux
- › Suivi des travaux de construction





Construction d'une académie de football de jeunes filles à Lokossa

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Promouvoir le football féminin et détecter des jeunes talents lors du championnat et autres compétitions nationales

Objectifs spécifiques

- › Mettre en place un environnement favorable à la formation sportive des filles dans le football
- › Assurer un encadrement professionnel de nos jeunes talents sélectionnés

Résultats attendus

- › Un cadre adéquat pour la formation des athlètes féminin est disponible
- › Un programme de formation et élaboré et mien en œuvre dans l'académie

Zone d'intervention et/ou d'impact

Mono (Lokossa)

Cadre institutionnel

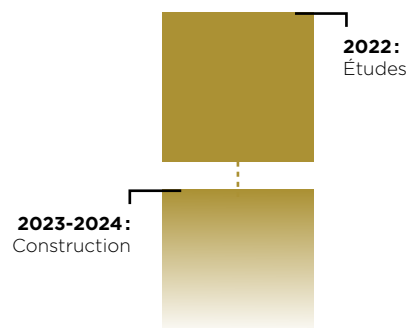
- › Ministère des Sports/Fédération Béninoise de Football
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : non encore sélectionnée
- › Entreprise : non encore sélectionnée

Coût/financement

A rechercher:
3 mds FCFA

Coût du projet:
3 mds FCFA

Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Identification du site de construction
- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impacts environnementale et sociale
- › Construction des infrastructures des académies
- › Suivi des travaux de construction
- › Mise en place des structures de gestion du centre (Recrutement du personnel d'encadrement, élaboration du Curricula de formation, etc.)





Construction d'une académie de tennis

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Identifier et assurer la formation sportive des jeunes athlètes détectés lors du championnat et autres compétitions nationales et francophones

Objectifs spécifiques

- › Mettre en place un environnement de formation favorable au partage des connaissances sportives dans le tennis afin de produire des sportifs de hauts niveaux
- › Disposer d'un aménagement sportif favorable à la formation du tennis de haut niveau

Résultats attendus

- › Un cadre adéquat pour la formation des athlètes tennisman est disponible ;
- › Un programme de formation et élaboré et mise en œuvre dans l'académie

Zones d'intervention et/ou d'impact

Route des pêches (Cotonou-Ouidah)

Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports
- › MOD : MCVDD/SIRAT

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Identification du site de construction
- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impacts environnementale et sociale
- › Construction des infrastructures des académies
- › Suivi des travaux de construction
- › Fonctionnement du centre (Recrutement personnel d'encadrement, élaboration curricula de formation etc.)



Construction d'un complexe sportif et culturel (UNAFRICA)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Mettre en place un complexe sportif et culturel moderne au profit des populations de la ville de Cotonou et environs

Objectifs spécifiques

- › Réhabiliter le pavillon du hall des sports
- › Aménager une zone de sport avec des terrains d'handball, volleyball, basketball et tennis et des salles d'entraînement pour les arts martiaux
- › Construire la galerie des arts

Résultat attendu

Un cadre adéquat pour la formation des athlètes tennisman est disponible.

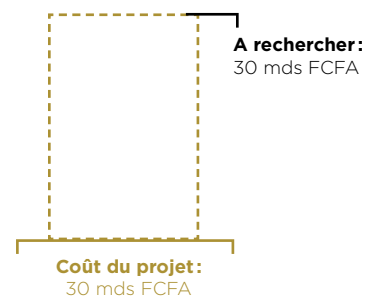
Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou /Gbégaméy

Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : Cabinet KOFFI Diabaté
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Sélection de l'entreprise
- › Réalisation des travaux
- › Suivi des travaux de construction



Mise en place d'une unité de production de contenus sportifs, culturels et événementiels

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Doter le Bénin d'une unité de production audiovisuelle moderne et aux normes internationales

Objectifs spécifiques

- › Acquérir un car régie, 12 caméras 4k
- › Acquérir 5 régies mobiles à déployer dans les départements
- › Recruter et former un personnel de production qualifié

Résultats attendus

- › Le car régi et les régies mobiles sont opérationnels
- › Des équipes de production sont déployées
- › Les manifestations sportives, culturelles et événementielles sont captées et diffusées dans les standards internationaux

Zone d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin

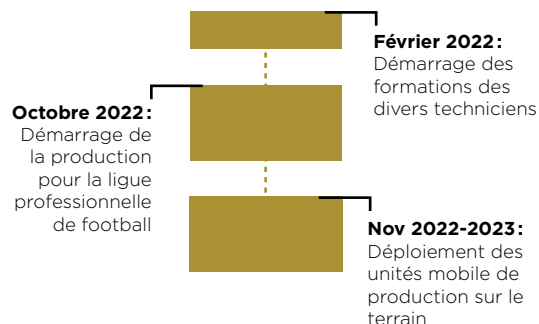
Cadre institutionnel

Ministère des Sports

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Commande et réception de la régie fly
- › Construction du car régie sur mesure en cours
- › Recrutement des experts coordonnateur général et directeur technique
- › Sélection du personnel opérationnel
- › Réception des régies mobiles
- › Réception du car régie neuf
- › Formation des équipes opérationnelles
- › Lancement de la couverture des événements



Mise en place et animation d'une chaîne sportive au Bénin

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Créer une chaîne de télévision des sports

Objectifs spécifiques

- › Renforcer le parc de matériels et équipements de l'actuelle chaîne de Télévision
- › Revoir la grille des programmes et la ligne éditoriale de Ado-TV
- › Faire vivre à la population les activités sportives menées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays

Résultats attendus

- › Le centre de radio et télévision «ADO» dispose de locaux et d'équipements modernes de diffusion
- › La production des chaînes ADO TV et ADO FM est améliorée
- › Les capacités opérationnelles des médias au Bénin sont renforcées

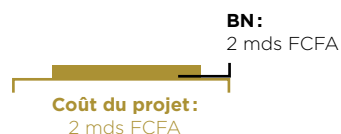
Zones d'intervention et/ou d'impact

Départements du Bénin

Cadre institutionnel

Ministère des Sports

Coût/financement



Description des interventions prévues

- › Acquisition de matériels et équipement informatiques et audio-visuel
- › Aménagement des locaux des chaînes télé radio
- › Poursuite des acquisitions de matériels et équipement informatiques et audio-visuel
- › Recrutement et mise à disposition de personnel adéquats
- › Fonctionnement des chaînes



Vue aérienne des Jardins de Mathieu et de la ville de Cotonou



CADRE DE VIE



I- Analyse situationnelle

L'opérationnalisation de l'axe n°7 du PAG 2016-2021 intitulé : Développement équilibré et durable de l'espace national, en lien avec la vision stratégique du secteur qui est de « Faire du Bénin à l'horizon 2030, un pays vert, au cadre de vie assaini, attrayant et porteur de croissance économique », a débouché au cours du quinquennat 2021-2026 sur des choix stratégiques contribuant directement à la mise en œuvre et au suivi de réformes et projets structurants dans les domaines prioritaires que sont :

› **Gestion de l'environnement, des changements climatiques, des risques et autres catastrophes naturelles**

Au regard des effets combinés de la déforestation (surtout conversion des forêts en terres cultivées), de la dégradation des forêts et autres affectations des terres (due à la collecte de bois rond commercial et de bois énergie), le Gouvernement s'attèle depuis 2016 à l'inversion de tendance à la baisse de l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES) au Bénin. En effet elle est passée de son statut de puits (-1 093,61 Gg CO₂ équivalent) en 1990 au statut de source (681,93 Gg CO₂ équivalent) en 1997, avec de 1997 à 2015 (7 792,37 Gg CO₂ équivalent) des émissions de GES supérieures aux absorptions de CO₂ dans une proportion de 11 fois supérieures au niveau de l'année 1997.

Dans cette optique, plusieurs réformes ont été entreprises de 2016 à 2021 et centrées entre autres sur : (i) l'adoption d'une loi portant interdiction des sachets plastiques non biodégradables, (ii) la modernisation du système de gestion des déchets solides ménagers, (iii) l'adoption d'un plan national climat et des plans climats territoriaux, iv) l'adoption d'une loi sur la protection de l'état contre l'importation des déchets étrangers au Bénin, (v) l'adoption de la loi de protection, d'aménagement et de mise en valeur de la

zone littorale, (vi) l'accréditation du FNEC (Fonds National pour l'Environnement et, le Climat) au FVC (Fonds Vert pour le Climat) et FA (Fonds d'Adaptation) pour les changements climatiques, (vii) l'amélioration de la gestion des conventions internationales sur l'Environnement et (viii) l'adoption de la loi et du document de politique nationale sur les changements climatiques.

Des séances d'informations et de sensibilisation ont entre autres permis aux populations de mieux comprendre l'étendue des dégâts causés par les sachets sur l'environnement, une évolution de conscience au sein de certaines communautés des enjeux climatiques et une capacité des acteurs communaux à affecter des financements pour l'adéquation climatique et la résilience des économies locales. De même, il a été noté une gouvernance axée sur des objectifs clairs, la reddition de comptes des points focaux de convention et un accroissement du nombre de rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social validés.

Grâce aux travaux de protection de la côte béninoise, le phénomène d'érosion côtière a été relativement maîtrisé avec des plages sécurisées et propres, le développement de sites récréotouristiques et la reconstitution de 200 ha de plage le long de la côte, et la réduction des risques d'inondation. Aussi, on note la réhabilitation du lac Ahémé grâce à la stabilisation des berges, le recul de l'envasement et l'ensablement dudit lac ainsi que la restauration du couvert forestier national à l'issue des opérations de reboisement.

Nonobstant ces acquis et au regard des nombreux défis dans le domaine de l'environnement et du climat, il convient de noter que le changement de comportement des citoyens béninois face à la nature, demeure un défi.



En effet, les questions liées au climat sont très peu introduites dans le système national d'éducation et de formation et l'écocitoyenneté reste à développer pour une meilleure appropriation par les communautés dans le contexte de pauvreté.

› Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

Pour apporter une solution durable à la problématique de prédation continue du couvert forestier, le gouvernement à travers l'Axe 7 « Développement équilibré et durable de l'espace national » de son programme d'actions 2016-2021 a initié et mis en œuvre une série d'actions et de réformes visant l'aménagement durable et la valorisation des ressources naturelles afin d'attirer des investissements privés dans les secteurs traditionnels d'exploitation des ressources naturelles renouvelables et dans les secteurs émergents des biens et services écotouristiques.

La mise en œuvre de ces actions au cours des cinq (05) dernières années a permis entre autres (i) l'amélioration de la gouvernance forestière et de la capacité d'intervention du service forestier, (ii) la réorganisation des structures déconcentrées de l'administration forestière par la création de nouvelles Inspections forestières et des Cantonnements forestiers avec une intégration des acteurs et prestataires locaux; (iii) l'amélioration de la couverture forestière nationale à travers le reboisement de 22 378 ha et 2 040 234 mètres linéaires de plantations de bois-énergie et de bois d'œuvre, (iv) la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des forêts par la création des emplois verts et des microprojets d'AaGRs dans les terroirs riverains pour un montant 1 150 millions de FCFA avec 4 242 bénéficiaires dont 3 734 femmes, (v) la structuration des acteurs locaux.

Nonobstant ces avancées, la couverture forestière au Bénin reste faible et s'affaiblit davantage au regard de la persistance des agressions orchestrées sur les ressources naturelles ; ce qui nécessite un renforcement de la réforme forestière entamée, pour préserver les acquis et atteindre les objectifs d'un Bénin vert.

› Urbanisme et Aménagement du territoire

En matière d'assainissement du cadre de vie, plusieurs projets ont été initiés et exécutés de 2016 à 2021 par le Gouvernement en coopération avec des partenaires au développement.

Ces différents projets ont permis entre autres les interventions ci-après :

- › Aménagement de 259 km de voies avec la construction de 498 km de caniveaux et 15 km de collecteurs à travers le projet Asphaltage (Achèvement de la phase A avec 197 km de voies pavées équipées de 410 km d'ouvrages d'assainissement, 15571 lampadaires solaires et 32 763 arbres) et le Projet d'Aménagement Urbain et d'Appui à la Décentralisation (33,820 km de voies ont été pavées et assainies ; 8,4 km ouvrages de drainage et de protection contre les inondations et l'érosion saisonnière construit) ;
- › Démarrage de la mise en œuvre du Programme Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC) ;
- › Exécution à 33,48% des travaux de construction de 35 marchés urbains et régionaux ;
- › Réhabilitation de palais royaux, pavage et assainissement de rues dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Spécial de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey.



Les travaux entrepris en matière d'aménagement de voirie urbaine, de protection de la côte béninoise, de construction d'infrastructures marchandes et autres infrastructures socio-communautaires, ont permis de recréer une dynamique de développement urbain au plan local avec des répercussions positives sur les relations villes-hinterland, la transformation des économies locales par le renforcement de la productivité économique urbaine et l'attractivité des villes concernées. A ces travaux, il faut ajouter les investissements dans la modernisation du système de gestion des déchets qui ont permis d'assurer la propreté des rues dans le Grand Nokoué, la destruction des principaux points noirs, l'assainissement des berges de la lagune de Cotonou, etc.

Malgré ces résultats, des besoins pressants demeurent en matière d'amélioration du cadre de vie et des conditions de mobilité et de circulation des populations, de persistance des inondations et de la pollution dans les principales villes. D'où l'intérêt et la nécessité de poursuivre et de renforcer l'existant.

› Amélioration de la gestion de l'habitat et du foncier

De 2016 à 2021, le Gouvernement a dans sa vision, introduit plusieurs innovations dans le domaine de la gestion de l'habitat et du foncier caractérisée par une insécurité grandissante et le développement d'un marché foncier peu ou pas réglementé, une multiplicité d'acteurs et spéculateurs et l'absence d'un cadre juridique et institutionnel cohérent malgré l'existence de la politique foncière.

Les nombreuses réformes entamées depuis 2016 ont permis de mieux réglementer le secteur à travers : (i) l'actualisation de la politique nationale de l'habitat et la stratégie de logement, (ii) le code de la construction et de l'habitat en République du Bénin, (iii) la réalisation d'une étude sur l'habitat traditionnel climatique, (iv) le démarrage du programme de 20.000 logements, (v) les travaux de construction de la Cité ministérielle à Cotonou, de la

Cité administrative technique d'Abomey-Calavi et des Cités administratives départementales, (vi) le démarrage de la construction du Siège de l'Assemblée Nationale, (vii) la construction d'un château d'eau, et autres infrastructures d'accueil et l'aménagement paysager du site d'accueil des pèlerins à Cotonou (Place Idi Akpakpa)...

› Gouvernance du secteur

On note ici, l'élaboration du plan stratégique 2018-2022 dudit secteur en vue de fédérer les actions contenues dans les différentes politiques sectorielles et de susciter leurs synergies pour des investissements innovants et pour son suivi, la mise en place d'un cadre de concertations périodiques et régulières entre acteurs pour faire d'une part, le bilan des interventions du secteur et d'autre part, statuer sur des thématiques majeures précises, assorties de rapports conséquents.

Toutefois, la problématique liée aux indicateurs pour le suivi-évaluation qui contribuent à la finalisation du processus d'élaboration des rapports annuels de performance du ministère reste d'actualité.

En dehors du management stratégique ayant eu lieu au cours du dernier quinquennat, il faut retenir que la gestion des ressources humaines, matérielles et financières mérite d'être modernisée, au regard des exigences actuelles des bénéficiaires du secteur.

Ainsi, plus de 22 000 emplois ont été créés dans le cadre de la réalisation de ces travaux entraînant une amélioration significative des revenus et conditions de vie des bénéficiaires dans les communes concernées.

Au regard du diagnostic ci-dessus établi et dans le sens de la consolidation des acquis obtenus afin de rendre davantage visibles les interventions du secteur, les actions pour le quinquennat 2021-2026 sont les suivantes :



Action 1

Poursuite de la viabilisation des régions économiques et des zones de forte concentration humaine (pôles de croissance)

Action 2

Amélioration de la gestion foncière et de l'habitat

Action 3

Aménagement du territoire et promotion du développement durable

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.



II- Principales réformes

01

Code de l'urbanisme
avec ses textes
d'application

Il vise une meilleure utilisation de l'espace national avec des villes propres et durables et des domaines publics mieux viabilisés

02

Code de la construction et
de l'habitat avec ses textes
d'application

Il vise la création d'habitat viabilisé et durable et permettre un meilleur classement Doing Business

03

Loi sur l'environnement
(révision de la loi-cadre
sur l'environnement)
et ses décrets
d'application

Il vise la promotion du développement durable, la protection et la valorisation des réserves communautaires

04

Code forestier et ses décrets
d'application

Il vise l'accroissement de la couverture forestière par la promotion du gaz domestique

05

Réformes institutionnelles

Elles concernent la mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) opérationnel, la gestion rentable des infrastructures dans le secteur de l'Assainissement et la meilleure valorisation des potentialités économiques locales



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	6	-	119	5	29	33	128	117	77
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	12	641	1 747	78	419	477	314	157	32
Total	18	641	1 866	83	448	510	442	274	109

IV- Projets

- ▶ Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC)
- ▶ Assainissement pluvial des villes secondaires
- ▶ Réhabilitation et aménagement des voiries dans certaines villes du Benin : asphaltage
- ▶ Modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées
- ▶ Adaptation des villes aux changements climatiques
- ▶ Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi
- ▶ Développement de programme immobilier d'habitat social et économique
- ▶ Construction et rénovation des bâtiments administratifs
- ▶ Protection du Littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières
- ▶ Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes
- ▶ Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes
- ▶ Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales
- ▶ Lumières du Bénin
- ▶ Création d'un complexe international à Cotonou
- ▶ Autres projets

“

**Faire du Bénin à
l’horizon 2030,
un pays vert,
au cadre de vie
assaini, attrayant
et porteur de
croissance
économique**

”





Assainissement pluvial de Cotonou (PAPC)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Réduire la vulnérabilité des populations face aux inondations
- › Favoriser la réalisation des infrastructures socio-économiques
- › Lancer le développement économique et social du Bénin

Résultats attendus

- › Le réseau d'assainissement pluvial est renforcé
- › Le réseau de voirie est amélioré
- › La qualité de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés riverains par des aménagements urbains annexes est améliorée

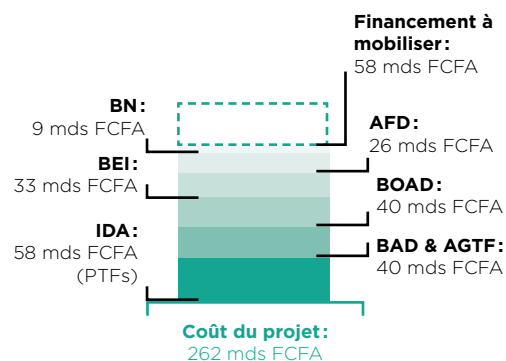
Zone d'intervention et/ou d'impact

34 des 50 bassins de la ville de Cotonou

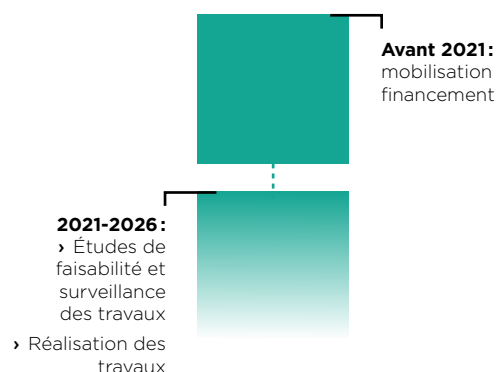
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Structure d'exécution : ACVDT
- › MOD Etude : AGETUR
- › MOD Travaux : Tranche d'urgence : AGETUR, autres tranches : en cours de sélection
- › Bureau d'étude : IGIP Afrique

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études du projet
- › Recrutements en cours pour les entreprises en charge des travaux et des missions de contrôle et surveillance des travaux et suivi de la mise en œuvre des PGES

Perspectives 2021-2026

- › Construction de 46 000 ml de collecteurs primaires
- › Construction de 90 000 ml de collecteurs secondaires et de caniveaux latéraux de rues
- › Aménagement et pavage de 49 000 ml de rues
- › Aménagement de 7 bassins de rétention
- › Acquisition d'équipements pour la collecte de déchets solides
- › Reconstruction et équipement de l'école des sourds
- › Reconstruction et équipement de l'école primaire publique de Vèdoko 2
- › Reconstruction et équipement de laboratoire type centre de santé communautaire



Canal d'assainissement pluvial à Cotonou (en cours d'aménagement)



Assainissement pluvial des villes secondaires

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- ▶ Prévoir les inondations et la stagnation des eaux pluviales
- ▶ Améliorer les conditions de vie et d'hygiène des populations
- ▶ Améliorer les infrastructures de communication
- ▶ Valoriser les fonciers bâti et non bâti

Résultats attendus

- ▶ 213 km de collecteurs sont construits dans les 15 villes
- ▶ 142 km de voirie de services sont aménagés dans les 15 villes

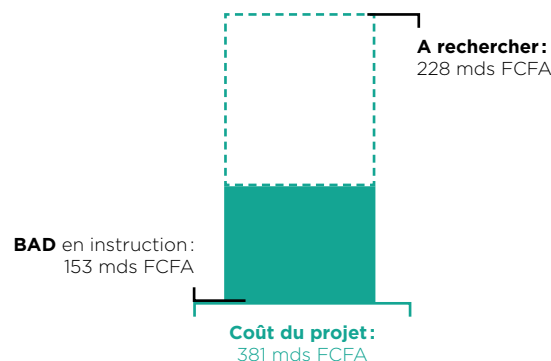
Zones d'intervention et/ou d'impact

Porto-Novo, Sèmè-Podji, Ouidah, Abomey-Calavi et du Plateau d'Abomey, Natitingou, Parakou, Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè

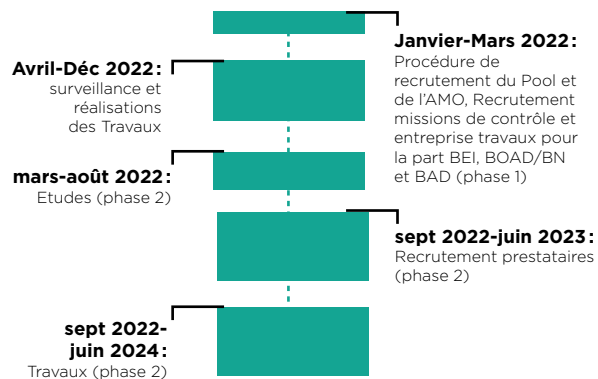
Cadre institutionnel

- ▶ Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- ▶ MO : MCVDD/ACVDT
- ▶ MOD : AGATUR
- ▶ MOE : CECO BTP / ACEP Ing / OTD Ing

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- ▶ Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) & (PAR) achevées à 100% pour la première phase
- ▶ Études d'Avant-Projet Définitif (APD) achevées à 100% pour la première phase
- ▶ Programme en cours d'instruction par la BEI, la BAD et la BOAD

Perspectives 2021-2026

- ▶ Abomey Calavi : réalisation de 48 km de nouveaux collecteurs et aménagement de 32 km de voirie
- ▶ Porto-Novo : réalisation de 21 km de nouveaux collecteurs et aménagement de voirie
- ▶ Plateau d'Abomey (Abomey-Bohicon) : réalisation de 40 km de collecteurs et aménagement de voirie
- ▶ Sèmè Podji : réalisation de 4,3 km de nouveaux collecteurs et aménagement de 6,7 km de voirie
- ▶ Ouidah : réalisation de 4,8 km de collecteurs et aménagement de 8,7 km de voirie
- ▶ Parakou : création de 15 nouveaux collecteurs de longueur totale de 12 km et aménagement de 4,5 km de voirie
- ▶ Natitingou : création de 15 collecteurs de longueur totale de 13,4 km et aménagement de 5,6 km de voirie
- ▶ Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè : réalisation des études, construction de 70 km de collecteurs dans les 7 villes, réalisation de 40 km de voirie dans les 7 villes



Réhabilitation et aménagement des voiries dans certaines villes du Bénin : asphaltage

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

› Recréer une dynamique de développement urbain au plan local avec des répercussions positives sur les relations villes-hinterland

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Améliorer les conditions de circulation, l'accès des ménages aux équipements
- › Rénover les principales zones d'habitat et d'activités
- › Réduire les niveaux de pollution et de nuisances
- › Dynamiser les économies locales

Résultats attendus

- › Les travaux (pavage et bitumage) du projet sont réalisés
- › Les travaux des lots spécifiques (espaces verts, éclairage public et équipements de sécurité) de la phase A sont effectivement réalisés

Zones d'intervention et/ou d'impact

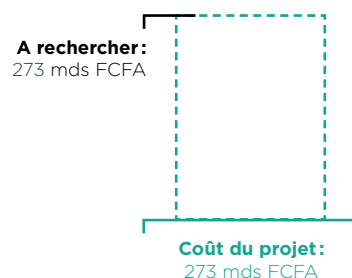
Phase A : Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Bohicon, Lokossa, Seme-Podji, Natitingou

Phase B : Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou, Porto-Novo, Kandi, Djougou

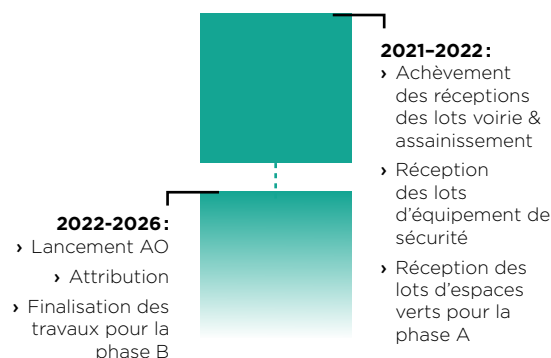
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Structure d'exécution: ACVT
- › AMO: Louis Berger
- › MOE: Ceco BTP, ACEP, Best Ing, LTi, Technicart
- › Entreprises adjudicataires: Adéoti, Ofmas SBF, HNRB, Sino Hydro, NSE CI, SOGEA SATOM, sélection en cours pour la phase B

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Phase A

- › Aménagement de 199 km de voirie primaires, secondaires et tertiaire
- › Construction de 410 km de caniveau de drainage d'eau pluviale
- › Plantation de 21 000 arbres d'alignement
- › Installation de 13 000 lampadaires solaires photovoltaïques
- › Installation des équipements de sécurité sur les rues aménagées

Phase B

- › DAO finalisés
- › Sélection en cours des entreprises en charge des travaux
- › Sélection des cabinets de contrôle

Perspectives 2021-2026

- › Mise en œuvre des travaux de la phase B :
 - › 181 km de voirie aménagées
 - › 300 km de caniveau de drainage
 - › Plantation de 24 000 arbres
 - › Installation de 12 000 lampadaires



Modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer les conditions socio-sanitaires et environnementales des ménages

Résultats attendus

- › Les installations sanitaires dans les ménages et les établissements publics sont améliorées
- › Le service de collecte des boues de vidange est amélioré et accessible à tous les ménages
- › Les boues de vidange collectées sont traitées et valorisées dans les stations selon les procédés respectueux de l'environnement
- › Les capacités des acteurs et des villes sont renforcées

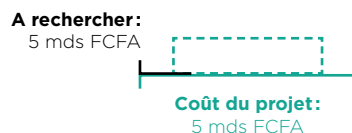
Zones d'intervention et/ou d'impact

Villes de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Abomey, Bohicon, Porto-Novo, Parakou et N'Dali

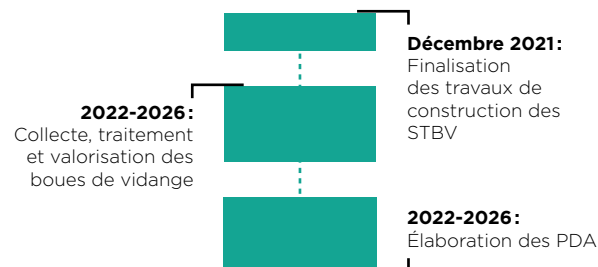
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)/Ministère de l'Eau et Mines (MEM)
- › Exécution : ANAEPMR & SONEB
- › MOE : BRLi/IGIP, EDE/SETEM
- › Entreprises : SATOM, ASI-BF

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Mise aux normes des installations sanitaires
- › Réorganisation des acteurs
- › Traitement et valorisation des boues de vidange
- › Élaboration des Plans Directeurs d'Assainissement (PDA) des eaux usées d'autres villes



Station de traitement des boues de vidange à Sèmè-Kpodji



Adaptation des villes aux changements climatiques

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Accroître la capacité d'adaptation au changement climatique des villes béninoises
- › Renforcer les capacités des différents acteurs municipaux et centraux en charge du développement urbain durable identifiés au niveau des communes et ministères

Résultats attendus

- › 50 000 ml de caniveaux et collecteurs et 10 dalots de franchissement sont construits
- › 19 700 ml de voies urbaines et une passerelle sont pavés
- › 24 ha de surfaces agricoles ainsi que 25 ha d'espaces publics et de forêts urbaines sont aménagés
- › 77 ha de zones naturelles sensibles sont protégés

Zones d'intervention et/ou d'impact

Villes de Cotonou, Sèmè-Podji, Comè et Bohicon

Cadre institutionnel

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des travaux prioritaires résilients
- › Élaboration des documents d'urbanisme dans les 04 villes
- › Démarrage de l'actualisation du cadre logique du projet et de la détermination des valeurs de référence des indicateurs
- › Attribution du marché à l'agence de communication du PAVICC
- › Attribution du marché d'audit organisationnel des communes
- › Attribution du marché d'élaboration/actualisation des plans de contingence
- › Notification de marché pour la mission de contrôle des travaux prioritaires
- › Attribution du marché d'acquisition et d'installation des ordinateurs/serveur/scanner au profit des mairies de Bohicon, Comé, Cotonou et Sèmè-Podji
- › Attribution du marché d'acquisition de matériel roulant au profit des mairies de Bohicon, Comé, Cotonou et Sèmè-Podji

Perspectives 2021-2026

- › Élaboration de documents de planification urbaine (SDAU, PDU, PDC, etc.)
- › Réalisation des investissements urbains résilients
- › Renforcement des capacités (locales et nationales) et conduite du changement
- › Mise en œuvre & Suivi-évaluation



Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

Le projet vise à rénover le centre-ville de Cotonou. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- › Embellir le centre-ville de Cotonou
- › Décongestionner le trafic dans la zone
- › Améliorer le climat d'affaires dans la zone
- › Sécuriser les côtes lagunaire et maritime

Résultats attendus

- › La vocation commerciale du centre est renforcée
- › Les fonctions touristiques, hôtelières et de loisirs sont promues
- › Une image urbaine digne d'un centre d'affaires est créée
- › Une fonction résidentielle d'accompagnement est intégrée
- › La gestion du patrimoine foncier de l'Etat est rationalisée

Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

Cadre institutionnel

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

Coût/financement

Financement recherché:
25 mds FCFA

Coût du projet:
25 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre



2021-2026:

- › Études de faisabilité et surveillance des travaux
- › Réalisation des travaux

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principale activité

Études en cours

Perspectives 2021-2026

- › Réalisation d'une corniche dans le prolongement de la Marina en direction de Placodji puis de l'ancien pont et d'un parc urbain à la pointe Sud-Est de cette localité
- › Réhabilitation des rues de desserte intérieure et l'accès aux servitudes du littoral et de la berge lagunaire
- › Réalisation d'un plan de circulation cohérent avec les aménagements
- › Mise en oeuvre d'un programme immobilier privé pour la réhabilitation de leur patrimoine par les propriétaires privés
- › Résorption de Xwlacodji et déplacement de la SCB



Développement de programme immobilier d'habitat social et économique

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Structurer un secteur du logement social et économique innovant à destination des couches de populations à bas revenus et à revenus intermédiaires

Résultats attendus

- › 1 000 logements, dont 600 maisons individuelles et 400 logements collectifs repartis sur 5 sites d'opération sont construits
- › 500 logements individuels pour abriter le personnel militaire sont construits
- › 20 hectares environ sont aménagés et viabilisés
- › 6 000 emplois nationaux directs dans le cadre des chantiers correspondants sont créés
- › Au moins 100 jeunes et artisans sont formés aux métiers de la construction
- › Des compétences sont transférées vers les opérateurs nationaux du secteur du BTP

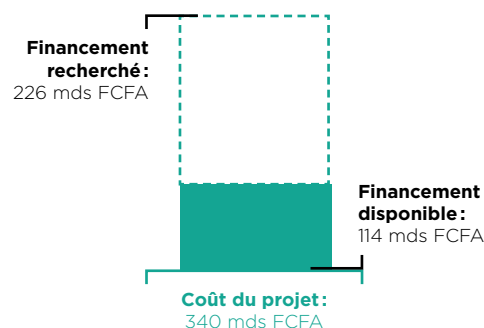
Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

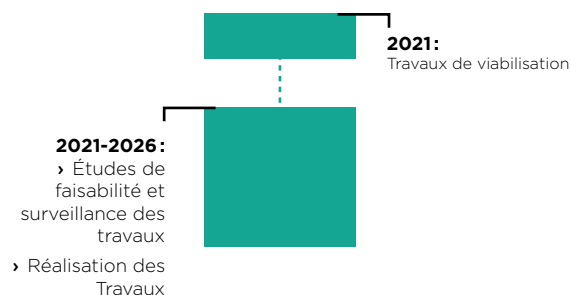
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SI mA U)
- › AMO : Groupe Duval
- › MOE : Cabinet Koffi & Diabaté
- › Autres prestataires : CECO-BTP, Cabinet IRC, Laboratoire ATS et l'IGN
- › Entreprises adjudicataires : Colas, IBT/Ecore, ASEMI (viabilisation du site), PNBF/PNHG

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Achèvement et validation des études architecturales et techniques (préliminaire et de programmation, ESQ, APS, APD, DCE) pour une partie du site de Ouèdo (3 035 logements) et achèvement au niveau APD + permis de construire pour tous les autres sites
- › Achèvement et validation des études géotechniques et topographiques de tous les sites ainsi que les études techniques de viabilisation primaire et d'impact environnemental (avec obtention du CCE) du site de Ouèdo
- › Réalisation des travaux de viabilisation primaire du site des logements à Ouèdo à 79,68% de taux d'exécution physique
- › Démarrage des travaux de construction de 3 035 logements et de Voiries et Réseaux Divers (VRD) secondaire et tertiaire à Ouèdo sur financement de la BOAD avec l'installation du Groupement d'entreprises PNBF SA/PNHG et du Groupement d'entreprises COLAS/ ASEMI /FRANZETTI et l'exécution à 5% des travaux des lots 02 et 03 et à 10 % des travaux des lots 01 & 04

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction des logements de la première phase
- › Réalisation des travaux de construction pour le reste des logements prévus dans le cadre du programme vingt mille (20 000) logements et les cinq cents (500) logements militaires
- › Réalisation des travaux de viabilisations primaire, secondaire et tertiaire de tous les sites de construction des logements



Chantier de construction des logements économiques et sociaux à Ouedo (Abomey-Calavi)



Construction et rénovation des bâtiments administratifs

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Valoriser et transformer l'image de Cotonou et accroître significativement son attractivité aux plans continental et international

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Créer une véritable centralité
- › Enclencher la mutation urbaine
- › Mettre en valeur une emprise foncière stratégique
- › Déplacer l'actuel camp militaire

Résultats attendus

- › La construction d'un centre d'affaires moderne
- › La réalisation d'une grande opération de création de quartier de ville
- › L'amélioration du maillage urbain de Cotonou notamment au niveau des liaisons transversales
- › La mise en valeur de l'emprise ferroviaire

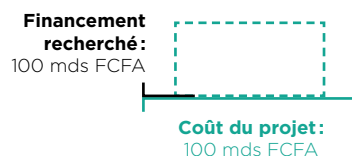
Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

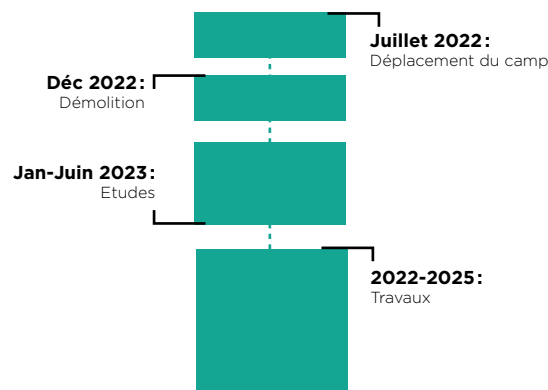
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable MCVDD
- › MOE : PROJEX AFRIQUE DE L'OUEST
- › Contrôle technique des travaux : QUALICONSULT AFRIQUE DE L'OUEST
- › Entreprise : Poly-Technologie

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principale activité

Construction de la caserne d'Allada en cours

Perspectives 2021-2026

- › Construction d'un centre d'affaires moderne
- › Réalisation d'une grande opération de création de quartier de ville
- › Amélioration du maillage urbain notamment au niveau des liaisons transversales



Palais de la Marina (Présidence de la République)



Protection du littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Protéger le littoral béninois contre l'avancée de la mer

Résultats attendus

- › Les mesures de protection côtière mises en œuvre sont efficaces
- › La côte à l'Est de Cotonou est protégée contre l'érosion côtière
- › La côte entre Hillacondji et Grand-Popo est protégée contre l'érosion côtière
- › Les aménagements touristiques et balnéaires réalisés contribuent à la réduction de la pauvreté dans les régions d'accueil
- › La zone côtière du Bénin bénéficie d'un plan d'urbanisme qui est en cohérence avec les actions visant sa mise en valeur
- › Certaines cellules de plage sont rechargées par dragage
- › La résilience de la zone côtière face au changement climatique est renforcée

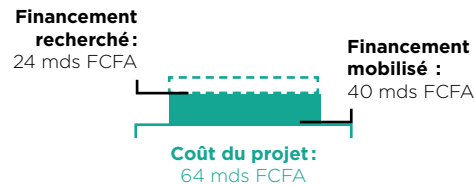
Zones d'intervention et/ou d'impact

Secteur de côte entre le chenal de Cotonou et PK11 ; secteur de côte entre Fidjrossè et Ouidah et secteur de côte entre Hilacondji et Grand-Popo

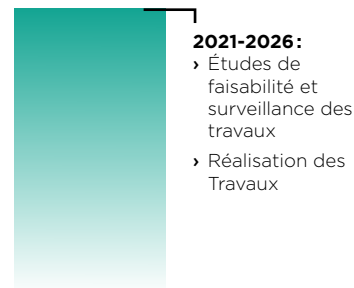
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : UGP-WACA RESIP-BENIN

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Protection de la côte à l'Est avec quelques points mis en valeur à travers :
 - › La construction des épis A, Abis, B et C
 - › La construction d'un brise lame à l'Est de l'épi 7, prolongement de la racine de l'épi 7
 - › L'assainissement de la zone libérée à Akpakpa dodomè
 - › Le rechargement de plage par dragage et refoulement d'environ 3 300 000 mètres cube de sable marin
 - › La mise en dépôt de 1 001 178 m³ de sable de dragage aux fins de réserve sédimentaire pour la réalisation des autres travaux du PAG
 - › La construction d'une digue immergée en vue de la création de lac marin à Donatin
- › Protection du segment prioritaire de côte à Avlékété (Ouidah) et mise en place de conditions pour sa valorisation à travers :
 - › La construction d'un brise lame submergé de 5 340 mètres linéaires à Avlékété
 - › Le rechargement de plage par dragage d'environ 3 000 000 mètres cube de sable marin
 - › La mise en stock par dragage et refoulement de 850 000 m³ de sable aux fins de réserve sédimentaire pour la réalisation des autres travaux du PAG
- › Résilience de la zone côtière face au changement climatique :

ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Réalisation des travaux d'urgence de stabilisation et aménagement de la berge sud du fleuve Mono à Avlo dans la commune de Grand-Popo
- › Réalisation des travaux d'ouverture mécanique de l'embouchure de la Bouche du Roy
- › Démarrage des procédures de recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux de protection côtière transfrontaliers

Perspectives 2021-2026

- › Résilience de la zone côtière face au changement climatique :
 - › Renforcement de l'intégration régionale pour l'amélioration de la gestion des zones côtières
 - › renforcement des politiques et institutions nationales
 - › Renforcement des investissements nationaux physiques et sociaux
 - › Coordination, appui à la mise en œuvre et gestion du projet





Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations des villes ciblées

Résultats attendus

- › Les rues et espaces publics sont propres au quotidien
- › Les ouvrages d'assainissement pluvial sont curés, entretenus et drainent correctement les eaux pluviales
- › Les dépotoirs sauvages de nos villes sont éradiqués
- › Le service de ramassage des déchets est accessible à tous les ménages
- › Le service de collecte et de transport des déchets des points de regroupement (PR) et centre de transfert (CT) vers les centres d'enfouissement technique (CET) est assuré et respectueux de l'environnement
- › Des unités de tri et valorisations sont disponibles
- › Le modèle économique du projet est mis en place et permet de financer les charges d'exploitation

Zones d'intervention et/ou d'impact

Communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Porto-Novo, Natitingou, Parakou, Bohicon, Abomey, Lokossa

Cadre institutionnel

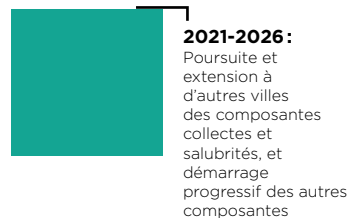
- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : SGDS-GN S.A.
- › AMO : COVED (Groupe PAPPREC)
- › MOE : Cabinet GIRUS (assistance technique pour les études)

Coût/financement

Financement recherché :
50 mds FCFA



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN) est créée et opérationnelle
- › Effectivité des actions de salubrité, précollecte et collecte des déchets dans les 5 communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Sèmè-Podji et Porto-Novo
- › Recrutement d'un cabinet pour l'étude de mise à niveau des centres d'enfouissement techniques de Ouèssè et de Takon
- › Destruction de tous les points noirs (les plus importants) dans le Grand Nokoué

Perspectives 2021-2026

Phase 1 :

- › Construction de 20 unités de valorisation de déchets y compris celle du marché de gros
- › Construction de 3 centres de transfert
- › Réhabilitation et mise aux normes des 2 centres d'enfouissement technique
- › Acquisition d'équipements (engins, camions, BOM)
- › Acquisition de caissons pour les marchés secondaires, de bacs et poubelles
- › Réalisation des plans directeurs de gestion des déchets et de la salubrité publique
- › Extension des activités de précollecte en zone péri-urbaine
- › Programme éco-citoyenneté en milieu scolaire

ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Recrutement de jeunes volontaires pour la sensibilisation de proximité
- › Extension du GEORED à la précollecte
- › SIG

Phase 2 :

- › Réalisation des études de faisabilité
- › Mise en place d'un système de collecte des déchets et de salubrité publique
- › Élimination de tous les dépotoirs sauvages
- › Construction de 10 centres de transfert et de Tri/valorisation (1 à Natitingou, 3 à Parakou, 2 à Bohicon, 2 à Abomey, 2 à Lokossa)
- › Construction de 3 centres d'enfouissement technique (1 pour Parakou, 1 pour Abomey-Bohicon-Lokossa et 1 pour Natitingou)
- › Construction de 3 bases logistiques de SGDS
- › Acquisition d'engins, camions ampliroll et BOM
- › Acquisition de caissons, bacs et poubelles
- › Mise en place du Géored et SIG
- › Élaboration et mise œuvre d'un plan de communication
- › Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation





Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Réhabiliter et assurer un meilleur aménagement des lacs Nokoué et Ahémé ainsi que de la lagune de Porto-Novo en vue de contribuer au développement socio-économique durable des localités bénéficiaires

Résultats attendus

- › Les plans d'eau sont assainis par l'enlèvement systématique des engins et techniques de pêche prohibés
- › Les berges et les terres en amont des plans d'eau sont reboisées
- › L'écosystème aquatique est restauré par dragage sectoriel des plans d'eau concernés
- › Un système de lutte contre la pollution chimique et organique des plans d'eau est mis en place
- › Un système de gestion et de valorisation de la jacinthe d'eau et des plantes aquatiques proliférantes est mis en place
- › Les conditions environnementales pour le développement du tourisme et du transport fluvio-lagunaire sont améliorées

Zones d'intervention et/ou d'impact

12 Communes : Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Quidah, Kpomassè, Cotonou, So-Ava, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Aguégoués

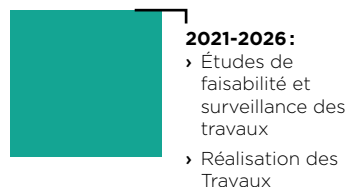
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : ADELAC et DGEC

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Au niveau du lac Ahémé :
 - › Études de faisabilité technique, économique et financière approuvées par le Conseil des Ministres et ayant conduit à la création de l'Agence d'exécution, l'ADELAC
 - › Réalisation d'études techniques complémentaires des opérations de dragage pilote de Djondji-Houncloun
 - › Promotion d'activités génératrices de revenus par la formation et l'encadrement technique de 200 pêcheurs et mareyeurs à l'héliculture
 - › Réalisation de l'étude d'impact économique et social ex-ante du projet de la réhabilitation du lac Ahémé
 - › Mise en terre de 30 000 plants de palétuviers rouges (*Rhizophora racemosa*) dans le cadre du reboisement des chenaux (Aho, Mawédon et Gnanfandon)
 - › Installation des stations de collecte de données (hauteurs d'eau, salinité, température)
 - › Réalisation de l'étude sur la modélisation hydrologique des plans d'eau du complexe Mono-Couffo
 - › Réalisation de l'étude sur l'implication du secteur privé dans le financement des activités du projet
 - › Réalisation de l'étude d'impact environnemental des opérations de dragage
 - › Entretien et suivi des axes verts

ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Assainissement par l'enlèvement systématique de tous les engins de pêche dévastateurs et prohibés
- › Au niveau du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo :
 - › Élaboration, validation et signature du document cadre du projet
 - › Mobilisation du financement pour la réalisation des études du projet (1 million d'euro, Pays-Bas)
 - › Lancement de l'appel d'offres pour la sélection du consortium international chargé de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet

Perspectives 2021-2026

- › Aménagement du plan d'eau par dragages sectoriels
- › Promotion des activités de pêche et d'aquaculture
- › Promotion des activités agro-sylvo-pastorales
- › Promotion de l'industrie touristique et hôtelière
- › Développement des infrastructures socio-communautaires, de désenclavement, d'aménagement et d'assainissement de la zone





Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer la gestion intégrée de la biodiversité, des forêts classées et communales ciblées

De façon spécifique, il s'agira de :

- › Restaurer les espaces forestiers dégradés
- › Assurer la gestion durable des aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité
- › Assurer la gestion durable des terres
- › Promouvoir le reboisement urbain
- › Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière

Résultats attendus

- › Les écosystèmes forestiers dégradés sont restaurés
- › Les aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité sont gérées durablement
- › La gestion durable des terres est assurée
- › La promotion des techniques d'agroforesterie durable est assurée
- › Les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière sont renforcées

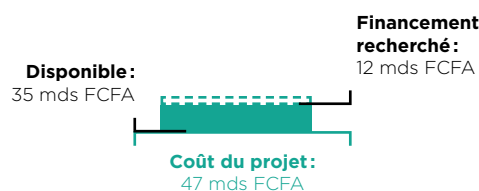
Zones d'intervention et/ou d'impact

Forêts classées regroupées en 12 massifs forestiers, représentant 63% environ de la surface totale des forêts classées du pays

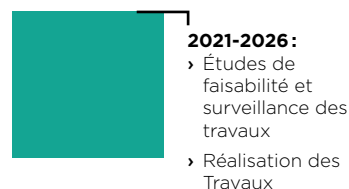
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : DGEFC

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Au niveau des forêts classées :
 - › Production en pépinières de 4,5 Millions de plants (bois énergie et bois œuvre)
 - › Réalisation effective de 2 745 ha de plantations dont 1 995 ha de plantations de bois énergie (Acacias auriculiformis) mis en terre dans six (6) forêts classées [Kétou (429 ha), Dan (257 ha), Logozohè (280 ha), Ouémé-Boukou (360 ha), Agoua (406 ha), Tchaourou-Tou- Kilibo (263 ha)] et 750 ha de bois d'œuvre (Teck, Gmelina, Khaya) dans une forêt classée (Dogo)
 - › Réalisation des 1er, 2ème et 3ème entretiens des parcelles de plantation de bois énergie et de bois d'œuvre (100%)
 - › Réalisation d'une étude des sols sur les parcelles destinées au reboisement avec analyse et présentation des mesures de mise en terre adaptées aux différentes unités édaphiques
 - › Élaboration et validation du «Manuel de mise en œuvre du mécanisme de paiement direct des bénéficiaires basé sur la performance» (reboisement, agroforesterie & intensification agricole et système taungya)
 - › Contractualisation avec l'agence de paiement électronique «MTN» suivi de l'établissement de la liste des groupes producteurs des plants

ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Installation de trois (03) prototypes de ruches et ruchettes « Smart Connected Beehives » et formation des apiculteurs pilotes (Cotonou, Glazoué, Yaoui, Komigouea) dans le cadre du développement de modèle de ruches moderne pour la production de miel avec un système de transformation et de récolte intégré directement dans la ruche (SMART)
- ›
- › Au niveau des forêts communales :
 - › Installation de 20 ha de plantation dans 10 écoles de la Donga (Ecoles riveraines aux Forêts Classées Mont Kouffè et Wari-Marou)
 - › Installation de 600 ha de plantations communales (Allada : 200 ha ; Bassila : 200 ha ; Ouèssè : 150 ha)
 - › Installation de 20 ha de plantation d'anacardiens dans le périmètre de reboisement Abomey
 - › Construction de trois postes forestiers à raison d'un poste dans chaque ranch faunique ranchs (Zogbodomey, Djidja et Savalou)
 - › Aménagement des pistes écotouristiques d'Agbassa Carnoville- Ancien village d'Agbassa, village Wari-Marou- Mont Soubakpérou
 - › Aménagement du site écotouristique de Carnoville
 - › Aménagement de l'escale du site écotouristique de Carnoville

Perspectives 2021-2026

- › Au niveau des forêts classées :
 - › L'élaboration et la validation de cartes de zonage provisoire de six (06) forêts classées, assorties de la réalisation du parcellaire pour les blocs de plantation;
 - › La production des plants (Préparation sites, empotage et alignement des pots, semis de de 6 527 000 plants d'Acacia, 3 900 000 plants de Teck et Gmélina et 105 000 plants autochtones)
 - › Mise en place des plantations
 - › Développement d'un mécanisme d'incitation basé sur la performance
 - › Développement de modèles de ruches modernes pour la production de miel (« SMART CONNECTED BEEHIVE »)
- › Au niveau des forêts communales :
 - › Promotion des chaînes de valeurs de l'économie verte
 - › Gestion durable des ressources naturelles
 - › Appui à l'adaptation aux changements climatiques
- › Pour la conservation de la biodiversité :
 - › Reboisement urbain
 - › Restauration des écosystèmes forestiers dégradés
 - › Gestion durable des aires communautaires de conservation de la biodiversité
 - › Gestion durable des terres
 - › Développement des techniques d'agroforesterie durable
 - › Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière





Lumières du Bénin

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Éclairer certains arrondissements du Bénin répartis sur les soixante-dix-sept (77) communes

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Fournir un service d'éclairage public solaire clés en main pour une période de 23 ans qui prend en compte : la conception, le financement, le déploiement des lampadaires, l'investissement industriel et les dispositifs pour le maintien de la performance des installations

Résultat attendu

Éclairage public solaire de 184 arrondissements

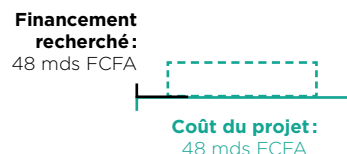
Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

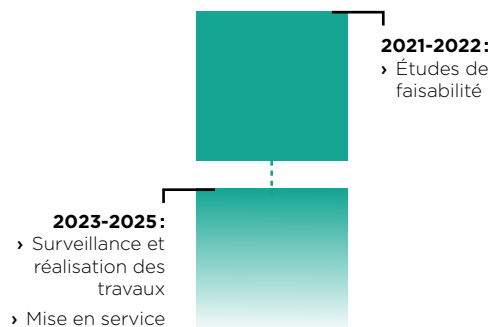
Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Analyse de la proposition technique et financière proposée par l'entreprise Fonroche Lighting
- › Mise en place d'un service d'éclairage public solaire clés en main avec :
 - › Déploiement des lampadaires
 - › Investissement industriel
 - › Dispositifs pour le maintien de la performance des installations





Création d'un complexe international à Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Accélérer le développement de la créativité et de l'économie culturelle et promouvoir à grande échelle de la culture béninoise

De façon spécifique, il s'agit de :

- › Mettre en place une infrastructure moderne pour la promotion de spectacles majeurs, constituées des galeries pour la création, d'une galerie marchande et des lieux de résidences pour les artistes qui seront de passage

Résultat attendu

L'offre d'espaces de promotion et de renforcement de capacités des artistes est améliorée

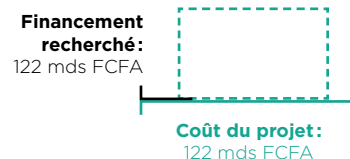
Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCDVDD)
- › AMO : GASSIM, ACCOR
- › MOE : Cabinet MOKE
- › Entreprise : SUMMA

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation du CIC de Cotonou
 - › Contrat du Maître d'œuvre signé ; APS, APD et EIES validés
 - › Élaboration du rapport initial de contrôle technique (RICT) par le BCT
 - › Exécution des travaux de démolition des bâtiments existants de Bénin Marina Hotel
 - › Validation des plans d'exécution du Sol-sol et du RDC
 - › Exécution des travaux de construction de l'hôtel à 6,67%

Perspectives 2021-2026

- › Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation du CIC de Cotonou
- › Rénovation du CPA-UNAFRICA
- › Réhabilitation du stade Général Mathieu Kérékou



Autres projets

Projets	Statut Ancien/ Nouveau	Exécution financière 2016-2020	Financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Programme de verdissement du Grand Nokoué (anciennement Aménagement des poumons verts de Cotonou - Fifadji et Houéyiho)	Nouveau	-	10	0	10
Projet de renforcement de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué	Nouveau	-	2	0	2
Projet d'aménagement des voiries du centre de ville de Ouidah	Nouveau		10	0	10
Projet d'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes	Ancien	0	6	0	6
Programme national de gestion intégrée des produits chimiques et déchets d'équipements (Déchets d'équipements électriques électroniques et électroménagers D3E, panneaux solaires, etc.)	Nouveau	1	3	0	3
Création du Centre international de recherche pour une agriculture résiliente aux changements climatiques (CIRACC)	Nouveau		3	1	2
Projet de Développement de l'Infrastructure Géographique de Base et du Cadastre (PDIGBC)	Ancien	2	8		8



Vue panoramique de la place de l'Indépendance et de la Présidence de la République



Présidence de la République du Bénin
Programme d'Actions du Gouvernement

www.beninrevele.bj | e-mail: contact.bai@presidence.bj
tél: +229 21 30 02 36 | 01 BP 2028 Cotonou Bénin